



**HORIZON
2020**

PLAN STRATÉGIQUE
PRÉVENTIONBTP

RAPPORT D'ACTIVITÉ #2018

PASSEZ SIMPLEMENT À LA PRÉVENTION

OPPBTP
La prévention BTP

01

#MOBILISER

DÉVELOPPER
LA CULTURE PRÉVENTION

4

Message des président et vice-président
Rencontre avec Paul Duphil

8

02

#ACCOMPAGNER

DIMINUER LES ACCIDENTS
GRAVES ET MORTELS

20

03

#AMÉLIORER

AMÉLIORER LES CONDITIONS
DE TRAVAIL

30

04

#AMPLIFIER

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS
DIGITALES AU SERVICE
DE LA PRÉVENTION

38

05

#SOUTENIR

FAVORISER UN ORGANISME
AGILE ET COMPÉTENT

46

54

Gouvernance
Agences OPPBTP
Lexique

L'OPPBTP, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA PRÉVENTION

A lors que l'OPPBTP entre dans la dernière ligne droite de son plan stratégique, les indicateurs démontrent la pertinence d'un organisme de branche au service du BTP. Avec un nombre toujours croissant des effectifs et de structures de toute taille, il existe plus que jamais un besoin d'accompagnement des salariés, notamment intérimaires, et des entreprises dans leurs activités. À l'heure où nous publions ce rapport 2018, nous n'avons pas encore connaissance des statistiques d'accidents du travail pour 2018. Celles de 2017, rappelées ci-dessous doivent mobiliser chacun dans la profession. Car, si les accidents ont continué à baisser, la hausse de décès interpelle. Les nouveaux outils proposés par l'OPPBTP comme monDOCunique Prem's et PréventionBTP En direct, dont le lancement est un succès, sont là pour aider les entreprises.

Avec HORIZON 2020, l'OPPBTP a proposé une nouvelle orientation pour la prévention des risques, dans une démarche positive et durable qui a rencontré un écho favorable. C'est donc confiant dans la valeur de ses actions, dans la qualité de son expertise et dans la légitimité de son expérience que l'OPPBTP a abordé l'année 2019, une année placée sous le signe de la réforme de la santé avec le rapport de Madame Lecocq, députée, et de Messieurs Forest et Dupuis. L'Organisme a su prouver qu'il est un acteur incontournable de la prévention sur lequel les partenaires sociaux, les entreprises du BTP et les instances publiques vont pouvoir s'appuyer pour garantir la réussite de la réforme au profit des salariés et des entreprises du BTP.

CHIFFRES 2017 SINISTRALITÉ
(VS 2016)

-1,6 %

ACCIDENTS DU TRAVAIL

CAUSES D'ACCIDENT DU TRAVAIL

48,5 %

Dus à la manutention, 17 % liés aux chutes de hauteur ou de plain-pied et 15 % à l'outillage à main.

-1,3 %

ACCIDENTS DE TRAJECTS

+7,5 %

DÉCÈS DANS LE BTP

+3,5 %

MALADIES
PROFESSIONNELLES

LE SECTEUR DU BTP
EN 2016-2017

+1,5 %

SALARIÉS DU BTP

+15,7 %

SALARIÉS INTÉRIMAIRES

+8,6 %

ENTREPRISES DU BTP

» Grandir davantage et être encore plus incontournable ! «

Quel regard portez-vous sur l'année 2018 ?

Frédéric Reynier » 2018 a été une année très dense pour l'OPPBTP. Les actions ont porté leurs fruits, notamment sur des sujets techniques et pointus tels que le risque amiante. On note également que la prévention prend de plus en plus de place dans le quotidien des professionnels. Aussi, dans un contexte où les effectifs salariés et intérimaires augmentent, les attentes et besoins en termes de compétences s'accroissent. Nous devons continuer à nous mobiliser pleinement, surtout en constatant la hausse des décès en 2017.

Giovanni Verrecchia » En effet, les statistiques nous alertent, dans le contexte de forte hausse d'activité. Cela ne remet pas en cause les programmes d'action de l'OPPBTP, qui sont pour une large part déjà focalisés sur les risques majeurs de la profession. Il nous faut au contraire aller au terme du plan H2020.

Quelles sont les forces de l'Organisme ?

F. R. » Parce qu'il est géré par la profession et financé par les entreprises avec une cotisation obligatoire, l'OPPBTP est un organisme qui compte pour les professionnels. Son expertise est reconnue. Pour preuve : de plus en plus d'entreprises font directement appel à nous. La place qu'occupe l'Organisme dans le débat sur la prévention est aussi un bon indicateur et celle-ci pèse de plus en plus.

G. V. » Nous sommes un organisme dirigé de façon paritaire ce qui en fait toute sa richesse. Notre principal enjeu dans les années à venir sera de le conserver et de continuer à le faire vivre. Sa force réside également dans la capacité des collaborateurs à intervenir sur tous

les sujets de nos métiers, aussi bien sur toutes les composantes techniques que sur le management de la prévention. Et nous sommes le seul secteur professionnel à s'être doté d'un organisme de branche de ce type.

En quoi l'approche positive de la prévention prônée par l'OPPBTP fait-elle évoluer les mentalités ?

F. R. » Cela fait partie des missions de l'OPPBTP d'expliquer aux entreprises que la prévention joue en faveur d'une meilleure organisation, qu'elle peut aussi limiter des tâches pénibles, etc. Grâce à cela, les mentalités évoluent effectivement. Les entreprises, surtout les plus structurées, ont progressé et tiennent davantage compte de la prévention pour gagner en performance. L'OPPBTP a par ailleurs mis en place des outils spécifiques pour que le plus grand nombre de professionnels dispose de solutions adaptées, à l'instar de monDOCunique Prem's qui permet aux entreprises artisanales de créer leur Document Unique. La mise en place de PréventionBTP En Direct est également une réussite. Les retours sont très positifs.

G. V. » Oui, les mentalités évoluent, mais il est possible de faire encore mieux ! Force est de constater que les modèles changent et que l'OPPBTP est enfin aujourd'hui considéré comme un organisme de conseil, présent sur de nombreux terrains, de la TPE au grand groupe, en formation initiale, en expertise multiple. Dommage que l'OPPBTP ne puisse être encore plus présent sur les chantiers en raison de son effectif limité. Le chemin a été long pour faire comprendre aux différents métiers du BTP qu'une approche positive de la prévention est un gage de performance. Pour autant, il ne faut pas relâcher nos efforts.

FRÉDÉRIC REYNIER
MEMBRE TITULAIRE REPRÉSENTANT
DE LA FFB, ÉLU PRÉSIDENT
DE L'OPPBTP EN FÉVRIER 2018.

GIOVANNI VERRECCHIA
MEMBRE TITULAIRE REPRÉSENTANT LA CFDT,
ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE L'OPPBTP
EN FÉVRIER 2018.



Quels sont les chantiers et les projets prioritaires pour l'OPPBTP en 2019 ?

F.R. » Un important chantier attend l'OPPBTP avec la silice cristalline alvéolaire, produit classé cancérigène par l'Europe depuis décembre 2017. La DGT doit adapter sa réglementation d'ici janvier 2020 et déterminer quelles mesures mettre en œuvre afin de protéger les professionnels exposés. L'OPPBTP est donc mobilisé pour réaliser des mesurages essentiels pour les activités de gros œuvre, les carreleurs, les étancheurs et les travaux publics.

En parallèle, nous continuons à travailler sur des thèmes majeurs tels que les chutes de hauteur, le risque routier ou encore les TMS. Ces derniers sont de plus en plus prégnants et génèrent des coûts importants. Il est essentiel de redoubler d'efforts.

G.V. » Grandir davantage et être encore plus incontournable ! L'expertise qu'apporte l'OPPBTP ne se retrouve pas ailleurs. L'Organisme doit toujours être force de propositions et réfléchir à de nouveaux modèles. Les partenariats avec les différents acteurs de la branche et notamment avec l'Icsi sur la culture prévention en sont la preuve.

Alors que se joue actuellement la réforme de la santé au travail, comment l'OPPBTP s'est-il préparé pour apporter sa pierre au nouvel édifice ?

F.R. » L'Organisme tel qu'il existe actuellement, de façon indépendante, bénéficie d'une reconnaissance, fait montre d'une belle efficacité et d'une solide réactivité. Nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité d'un système multi-intervenants. C'est l'intérêt des entreprises qui est en jeu.

G.V. » Au sein de nos différents conseils, tant en région qu'au niveau national, nous avons longuement débattu sur la nouvelle forme proposée pour tenter de peser sur cette réforme. Nous attendons aujourd'hui les textes pour réagir. Nous restons vigilants sur plusieurs aspects. Tout d'abord, cela ne doit pas induire d'économies budgétaires. Il est important de maintenir le niveau de service et d'accompagnement dont bénéficient les salariés du BTP aujourd'hui. Il s'agit aussi de veiller au sort de tous les salariés au sein de cette nouvelle configuration, dont ceux de l'OPPBTP, pour que tous continuent de profiter de l'expertise de l'organisme. L'OPPBTP, par son Secrétaire général, reste très attentif à la suite donnée au rapport pour prendre toute sa place au sein du futur système.

» Notre force : détecter les enjeux, apporter des solutions et engager des actions concrètes, dont les résultats sont visibles et mesurables sur le terrain. «

PAUL DUPHIL
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPPBTP



2018 a été une année plutôt dynamique pour le secteur du BTP. Quelles répercussions cela a-t-il entraînées du point de vue de la santé et de la sécurité sur chantiers ?

» Pour les entreprises, 2018 a en effet été une année de forte activité, de dynamique positive, marquée par des chantiers de grande envergure, à l'image de ceux liés au développement du Grand Paris ou à l'élaboration des futures infrastructures des Jeux olympiques de 2024 qui vont s'implanter sur tout le territoire, mais aussi pour toutes les petites entreprises tirées par la rénovation. De nombreux nouveaux salariés ont rejoint le BTP, leur compétence en sécurité au travail est un point clé, en particulier pour les intérimaires, comme les dernières statistiques nous l'ont malheureusement rappelé. La profession s'organise pour y répondre, par exemple avec le PASI, passeport sécurité pour les intérimaires, créé par EGF-BTP avec notre soutien actif. Par ailleurs, dans ce contexte économique pérenne, l'enjeu pour les professionnels consiste à attirer les jeunes, à recruter les bonnes compétences et à les fidéliser. La sécurité constitue un des éléments essentiels pour toute entreprise qui souhaite renforcer son attractivité et préserver sa performance globale. L'OPPBTP propose de nombreuses ressources pour réussir.

L'OPPBTP œuvre depuis longtemps dans le sens d'une approche positive de la prévention. Les mentalités évoluent-elles ?

» En effet, nous sommes convaincus que dans une opération de construction, excellence en production rime avec excellence en prévention. C'est le sens de nos travaux sur la dimension économique de la prévention et le lien entre performance et prévention. C'est pourquoi l'ensemble des actions engagées par l'OPPBTP s'inscrit dans une démarche positive de la prévention, source de performance pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Les mentalités évoluent en effet à la suite de ces travaux, tous nos grands partenaires véhiculent le même message.

Il est donc indispensable que l'OPPBTP reste pleinement mobilisé auprès des entreprises les plus exposées aux risques principaux du BTP, tels que les chutes de hauteur bien sûr sur lesquelles nous travaillons en partenariat avec la Cnam, mais aussi le risque hyperbare, l'amiante et les risques chimiques en général, les engins, les fouilles en tranchées, etc. Nous sommes toujours très actifs en formation initiale, dans l'apprentissage, les IUT de génie civil et les écoles d'ingénieurs, car c'est auprès des jeunes que nous forgeons les mentalités de demain !

Plus globalement, quel bilan dressez-vous de l'année 2018 pour l'OPPBTP ?

» Notre premier objectif est encore et toujours d'apporter des solutions concrètes et éprouvées aux entreprises du BTP. De ce point de vue, 2018 a été une bonne année. Notre offre s'est enrichie avec des produits en ligne plébiscités comme monDOCunique Prem's pour les TPE et PréventionBTP En Direct qui donne un accès immédiat à nos experts, ou encore les vidéos pédagogiques D-Clics et Prévention & Performance. Avec les professionnels, nous progressons sur Carto Amiante et Carto Silice, et de nombreuses études métiers. Plus de 5000 entreprises ont bénéficié des conseils personnalisés de nos experts. Nous avons développé une offre nouvelle de culture prévention pour les grands groupes en partenariat avec l'Icsi. L'innovation est devenue un fait majeur dans le BTP, et à l'OPPBTP aussi, par exemple avec le lancement d'un accélérateur de start-up dédié à la prévention, en partenariat avec SMABTP, ProBTP et le CCCA-BTP. Je ne peux tout citer, je note que nous sommes en ligne avec les objectifs du plan HORIZON 2020 dont nous abordons la dernière année.

Qu'est-ce qui différencie l'OPPBTP des autres organismes de prévention ?

» Nous sommes le seul organisme de prévention dédié à un secteur professionnel, le bâtiment et les travaux publics. Notre gouvernance assurée par les représentants des organisations professionnelles et syndicales du secteur garantit une adéquation permanente entre les enjeux du terrain et les solutions apportées. Nous sommes des experts du BTP qui apportons des solutions de prévention au cœur de nos métiers, nous engageons des actions concrètes dont les résultats sont visibles et mesurables sur le terrain.

Alors que se joue actuellement la réforme de la santé au travail, comment l'OPPBTP s'est-il préparé pour apporter sa pierre au nouvel édifice ?

» Je note tout d'abord que tous les grands acteurs du BTP ont réaffirmé à cette occasion leur attachement à l'OPPBTP, qu'ils souhaitent préserver comme organisme de branche. Notre efficacité a été saluée largement, y compris dans le rapport Lecocq. Notre modèle est duplicable par d'autres branches, mais il serait difficilement soluble dans un vaste ensemble. C'est une question d'appartenance et d'identité. Quoiqu'il advienne, nous resterons mobilisés sur la prévention des risques, pour amener les meilleures solutions aux entreprises. Creuser chaque jour notre sillon, nous concentrer sur l'exécution de notre mission, c'est la meilleure préparation pour demain, dans un esprit de service, de proximité à nos clients, de simplification, d'efficacité et de mesure des résultats.



#MOBILISER



Relier la réalité du terrain à une démarche santé et sécurité est un axe suivi par toujours plus d'entreprises du BTP, notamment grâce à l'approche positive de la prévention mise en place par l'OPPBTP. Un état d'esprit qui se matérialise par des solutions concrètes et faciles que de plus en plus de professionnels s'approprient, des partenariats solides avec les représentants clés du secteur et un accompagnement qui vise à faciliter la vie de toutes les structures.

OBJECTIF HORIZON 2020

L'apport de la prévention
à la performance de plus en plus intégré.

FAITS MARQUANTS 2018

#SENSIBILISATION

37 800

PARTICIPANTS

ont été sensibilisés aux questions de prévention via des réunions d'information, ateliers sécurité et ateliers DU proposés par l'Organisme et ses grands partenaires.



#APPRENTISSAGE

16 300

APPRENTIS

ont été sensibilisés en 2018 via les formations des CFA, IUT, ainsi que les modules 100minutes.

#SERVICES EN LIGNE

13 300

COMPTES PREM'S ET PLUS

ont été créés en 2018, soit autant de nouveaux utilisateurs des services en ligne de l'OPPBTP pour gérer la prévention. Via ces deux outils, 14 764 DUER ont été créés au cours de l'année, dont 9 474 finalisés.



#FORMATION

110 000

HEURES DE FORMATION

à la prévention ont été animées au cours de l'année 2018.



#AUDIENCE

1 712 866

VISITES

ont été comptabilisées sur les différents sites de l'OPPBTP, soit 52 % de plus qu'en 2017. Au vu des requêtes des internautes professionnels du BTP : les contenus obligatoires et réglementaires, les risques majeurs (chute de hauteur et produit chimique) et les équipements de protection collective sont les trois préoccupations majeures des entreprises.



INSUFFLER LA PRÉVENTION DANS LE QUOTIDIEN DES ENTREPRISES



Développer une culture santé et sécurité, c'est d'abord faire changer les regards sur la prévention. Pour tout professionnel du BTP, la prise de conscience doit transformer l'impératif réglementaire en source de valeurs ajoutées pour l'entreprise. Cette conviction, l'OPPBTP la nourrit et la diffuse à travers toutes ses actions en direction des entreprises, dirigeants comme salariés.



Gagner en performance est, pour toute entreprise, un défi permanent qui est d'autant plus profitable s'il intègre des actions de prévention.

Des réponses spécifiques aux besoins des entreprises

Pour aider les professionnels dans ce challenge, l'OPPBTP a lancé en 2018 deux services innovants. Le premier, **monDOCunique Prem's**, permet de réaliser son Document Unique en trois étapes simples et le plan d'action associé qui définit les différents leviers à actionner (formations, nouveaux équipements, etc.). Le second, **PréventionBTP En Direct**, offre une réponse immédiate à plus de 500 questions de sécurité et prévention.

Un an après la mise en service, le succès est au rendez-vous : plus de 5 000 comptes ont été créés via le premier outil et le second enregistre 185 000 visiteurs uniques en 12 mois. Pour les utilisateurs de

» Le temps où il fallait passer par l'obligation, la contrainte et la sanction pour obtenir des résultats en matière de sécurité est révolu. Les mentalités évoluent et mieux vaut aujourd'hui impliquer les salariés, notamment la jeune génération, dans une démarche de prévention. »

CHEF DE L'ENTREPRISE CABETE

monDOCunique Prem's, c'est l'opportunité de s'engager dans un parcours de progrès continu de 24 mois au cours duquel ils bénéficient de conseils et bonnes pratiques personnalisés en fonction de leurs besoins et attentes (*lire témoignages p.13*). Et pour tous les professionnels du secteur, PréventionBTP En Direct permet de chatter en direct avec les experts en prévention du BTP et d'échanger par téléphone avec l'un des 24 conseillers experts de l'équipe.

Un engagement collectif

Un succès pour ces deux solutions innovantes dû notamment à leur développement en collaboration avec les organisations patronales et syndicales du BTP et les services de santé. Elles ont également été plébiscitées par la DGT (Plan Santé au Travail 3) et présentées à différentes directions régionales Carsat et DIRECCTE, ainsi qu'à plusieurs entreprises pour s'assurer qu'elles



Une offre d'information multicanale, visible et consommée

Avec 10 numéros et un numéro spécial consacré au risque chimique en octobre 2018, le magazine Prévention BTP dans sa version couplée, papier et digitale, a connu une progression de 17 % (10 825 exemplaires). Boosté par les lancements de monDOCunique Prem's et de PréventionBTP En Direct, l'écosystème digital de l'OPPBTP a vu son trafic bondir de 50% en 2018. La consommation de documents sur Preventionbtp.fr a ainsi gagné 12 points avec une moyenne de 30 900 téléchargements mensuels. La tendance est aussi à la hausse sur la partie édition multimédia. Le cap des 50 000 destinataires à la newsletter a été franchi en novembre avec des pics d'audience en juin et septembre pour les numéros consacrés aux chutes de hauteur.

Pour capter encore plus son lectorat, l'Organisme a aussi fait le choix de lancer deux versions de la Lettre de PréventionBTP avec une version destinée aux TPE et une pour les entreprises de taille plus importante. Les réseaux sociaux ne sont pas en reste. Après la conquête de Facebook, Twitter et YouTube, l'OPPBTP s'adresse à sa communauté *via* LinkedIn depuis 2018. Une incursion réussie car le compte de l'organisme touche une audience de près de 9 000 abonnés. Une belle accélération qui impulsera une nouvelle stratégie pour 2019. Et de façon plus globale, toute l'offre d'information et l'écosystème digital de l'OPPBTP font l'objet d'un projet de refonte afin d'enrichir ces espaces en contenus et en fonctionnalités (lire p. 42).

correspondaient à la fois aux exigences réglementaires et aux réels besoins des entreprises.

Les déploiements se sont faits à travers un dispositif de marketing digital et l'encapsulation (l'insertion de ce service) sur les sites internet des organisations professionnelles et d'entreprises partenaires acteurs du secteur, à l'instar de Point.P, la CAPEB, la FFB, les SCOP du BTP, APST BTP, le Ministère du Travail, Loxam, Kiloutou, E-BTP*. Une stratégie payante pour l'OPPBTP car son **écosystème digital** a connu son plus fort trafic en 2018 avec plus **d'1 million de visiteurs uniques** (lire ci-contre et p. 40).

En 2018, l'OPPBTP a vu son action se déployer, notamment grâce aux relais effectués autour du DUER. Avec la Capeb, la FFB, la FNTP, le ministère du Travail, Loxam ou encore les SCOP du BTP, chacun des accords-cadres nationaux ont été déclinés en accords régionaux, permettant d'engager encore plus d'entreprises en ■■■

* Liste de tous les partenaires à retrouver dans le lexique p. 58

4 764

professionnels

ont participé aux réunions d'information
sur le thème Prévention et Performance.

■■■ prévention (*lire p. 17*). Au total, ce sont près de 8 000 entreprises qui ont été sensibilisées *via* des réunions d'information.

L'année a également marqué la signature de conventions avec des syndicats de métier (couvreur, serruriers-métalliers, maçonnerie et gros œuvre, etc.) dans le but de préparer des études métiers (*lire p. 33*). Des avancées significatives sont à noter également dans le cadre des travaux préparatoires d'études métiers avec les couvreurs et les plaquistes dans l'objectif de signer une convention en 2019. La méthode a été présentée à une quinzaine de Services de santé ainsi qu'à de nombreuses organisations professionnelles (UNPI, UNA MTPI, UNA CPC, UNA3E, FFIE, SERCE, UMTM) afin d'exposer les principes et les modalités de la démarche.

Un programme de rencontres et d'échanges

Autre caisse de résonance au service de la prévention : les **21 événements** auxquels a participé l'OPPBTP pour

» L'ensemble de la profession doit rester attentif au respect des bonnes pratiques par les compagnons, notamment ceux récemment entrés dans le BTP. »

PATRICK MENOULLARD
DIRECTEUR PRÉVENTION DES
RISQUES DE SPIE BATIGNOLLES



Sylvie Miquel, ingénieur
prévention à l'agence
de Bretagne, réalise
une démonstration de
monDOCunique Prem's lors
d'un salon professionnel.

sensibiliser partenaires et adhérents aux enjeux de la santé — sécurité (Nordbat, JC Capeb, etc.) ou pour inviter les experts de la prévention à un partage d'expérience (Préventica Lyon, Congrès national de Santé au travail de Marseille, etc.). En 2018, ce sont plus de 800 professionnels qui sont ainsi venus à la rencontre de l'Organisme, découvrir l'offre, les différents outils et d'échanger avec des conseillers notamment sur le **stand monDOCunique Prem's**.

En outre, toute l'année, des rendez-vous réguliers avec chaque organisation syndicale ont permis de porter le message de la prévention à destination des salariés lors de réunions d'information régionales ou de séminaires nationaux.

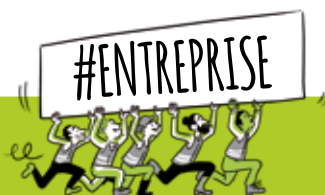
Animer et accompagner

Pour guider les TPE dans une démarche de prévention, l'Organisme a lancé un **parcours** spécifique **PREM'S** qui permet de finaliser le DU ainsi que

le plan d'action *via* une campagne d'e-mailings d'information sur deux ans. En 2018, ce sont ainsi 5 174 DU qui ont été initiés.

Un bilan auquel s'ajoutent les 782 entreprises guidées dans la réalisation de leur Document Unique lors des quelque **460 ateliers** organisés sur le territoire au cours de l'année et les 218 sociétés inscrites aux sessions coorganisées avec les SIST.

Enfin, les adhérents du **réseau CAP Prévention**, qui compte 4 600 adhérents — correspondants prévention, ont pu enrichir leurs connaissances et échanger avec leurs pairs et des experts de l'Organisme. En 2018, les 260 réunions organisées ont attiré près de 2 000 participants sur les thèmes suivants : « *Organiser la prévention en entreprise : comment vous y prenez-vous ?* » ; « *Vérification des matériels : quelle organisation mettez-vous en place ?* » ; « *Capitaliser et progresser en prévention à partir de la visite des lieux de travail* ». ■■■



MONDOCUNIQUE PREM'S : CE SONT LES TPE QUI EN PARLENT LE MIEUX

» J'ai appris qu'il fallait faire le Document Unique à la suite d'une formation. Ce que j'ai le plus apprécié dans Prem's, c'est l'évaluation des risques que l'on coche. Le périmètre métier est bien fait. Pour chaque métier, il y a une bonne partie des risques présents au quotidien. Par exemple, dans mon activité, je prenais en compte le risque chimique, mais pas suffisamment.

À la fin, il faut choisir des engagements. J'en ai choisi trois, dont deux qui sont en cours : la mise en place de trousse de pharmacie dans les véhicules, la formation échafaudages et travaux en hauteur et le Disjoncteur Différentiel Haute Sensibilité (DDHS) déjà en place sur les chantiers.

Ça a changé mon regard sur mon métier, car on essaie d'être au top pour les ouvriers, sauf qu'ils ne sont pas toujours à 200% en sécurité. Cela prouve qu'on s'intéresse à eux et c'est un gage de sécurité pour le client. Cela le rassure de voir un chantier propre et des ouvriers équipés comme il se doit. »

TEDDY FERRY

- Entreprise de maçonnerie traditionnelle, travaux de rénovation
- dirigeant, 1 conjoint salarié, 1 apprenti

GAËL DIXNEUF

- Entreprise de maçonnerie générale
- dirigeant, 2 salariés, 1 apprenti

» Pour moi, le DU était une obligation administrative qui allait me faire passer deux jours à remplir des papiers qui ne servent à rien. Un de mes collègues mettait en place son DU par le biais de Prem's. Il m'a dit d'essayer, que c'était assez simple. On crée d'abord un compte, puis toutes les démarches sont intuitives. Lorsque j'ai coché la case « maçon », sont apparus les cinq risques majeurs qui correspondent bien à la réalité chantier. Grâce à Prem's, j'ai pris conscience des risques auxquels je ne pensais pas, notamment le risque routier et le risque électrique.

La première action que l'on va mettre en place est l'achat d'une minipelle car on pourrait beaucoup moins forcer avec un engin de levage et la seconde est la fabrication sur mesure de bouchons antibruit. Quand j'étais apprenti, il m'est arrivé de travailler sur des échafaudages qui n'étaient pas en sécurité. On a peur, on ne travaille pas bien. On est toujours stressé qu'il nous arrive quelque chose, donc on perd du temps. Sur plusieurs plans, la sécurité permet d'être plus serein, de gagner du temps et de mieux travailler. Le plus long est de créer l'habitude. Dès qu'on a l'habitude, ça roule tout seul. Certains collègues préfèrent payer quelqu'un pour faire leur DU. Ils seront en règle, mais ils ne seront pas du tout sensibilisés sur les sujets. »



Voir la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=I3ReoMvhwsq>

Diversité et pertinence des contenus en ligne

Enrichie en permanence, l'offre de contenu séduit toujours plus de professionnels. En 2018, ils ont été près de 20 000 à consulter les contenus en ligne **Prévention & Performance** (cas, vidéos et dossiers). 36 nouveaux cas ont été créés au cours de l'année et 13 collaborateurs OPPBTP ont été formés pour compléter le maillage national (au moins deux conseillers par agence) et initier de nouvelles analyses de ce type sur le terrain, parfois à la demande directe d'entreprises et d'organisations professionnelles. Du côté des thématiques phares, la gestion du chantier demeure l'une des principales préoccupations des entreprises. Les taux de consultation de l'offre d'information parlent d'eux-mêmes : le trafic des **vidéos Prévention et Performance** franchit le seuil

» Le digital permet de faire une segmentation client plus fine en fonction des niveaux de maturité. L'offre de service a été revue et réorganisée pour permettre un accompagnement plus efficace. Pour les entreprises, le passage à l'action en prévention devient ainsi plus simple, créant une dynamique positive et devenant une source de réussites. »

PASCAL MONTILLY
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
DE L'OPPBTP

des 10 000 vues (+11% en 2018) et du côté des **téléchargements sur Prévention BTP** (+76 % au global), les **fiches Prévention** et les **fiches Solutions chantier** bondissent respectivement de 28 % et 25,7 %.

Autre problématique majeure : le sujet matériels et engins figure dans le **top 3 des questionnements** des professionnels en 2018 (11% des pages vues sur **PréventionBTP En Direct**). Une tendance qui se confirme au regard des intentions d'achat de nouveaux matériels formulées dans plus de 20% des Documents Uniques réalisés. Cette connaissance, l'OPPBTP la met à profit en fournissant de nouveaux outils de gestion du parc matériel sur l'**espace ePrévention** et en alimentant ses différentes bases de données : les 1 100 cas issus de la **Veille Technique Terrain** (VTT) dont 400 Solutions Chantiers disponibles



OFFRE DE SERVICES

L'OPPBTP a créé un catalogue de son offre de services présentant les outils et supports disponibles par typologie d'entreprise (taille et culture prévention), type de service demandé et phase d'activité concernée. Après analyse de la demande, le conseiller trouve la fiche correspondant à la typologie, le principe directeur associé au service et la liste des services et outils classés par produit : affiche, fiche prévention, fiche outil pratique, fiche juridique, monDOCunique Prem's, magazine Prévention BTP, guide, dossier prévention, vidéo, registre, mémento, espace ePrévention, cas Prévention et performance.

» C'est un besoin estimé par le réseau CCCA-BTP de pouvoir sensibiliser les jeunes à la prévention des risques dès leur entrée en formation. »

ARNAUD CHAUMONT
RESPONSABLE DE LA FORMATION
INITIALE DE L'OPPBTP



en ligne, les 290 cas Prévention et Performance et les 500 Questions/Réponses de PréventionBTP En Direct sur une dizaine de sujets (amiante, plomb, DU, coactivité, travaux en hauteur, électricité, EPI, matériels et engins, santé et condition de travail, aides financières).

Une offre et une approche au diapason

2018 a également été l'année de l'inventaire pour l'OPPBTP. L'Organisme a réalisé un **catalogue de son offre de services** (*lire encadré p. 14*) par typologie d'entreprise afin d'offrir une visibilité globale à tous les collaborateurs et de présenter la complémentarité des services. Ce support intègre les **principes directeurs** qui proposent un modèle d'organisation performant en matière de prévention et adapté à tous types d'entreprises du BTP. Le catalogue évoluera en fonction des retours d'expérience agence et de l'écoute permanente des besoins clients.

Parallèlement, l'Organisme a fait évoluer son concept d'**approche positive de la prévention** qui positionne celle-ci comme outil de management et levier de la performance globale de l'entreprise, en constituant un vocabulaire spécifique et en élaborant un kit de communication (affiches, cartes postales). Pour s'approprier la stratégie, les collaborateurs internes ont bénéficié d'accompagnement sous différentes formes : par le biais d'un guide, d'un Business game organisé par l'Université du Conseil ou encore d'un module consacré au Nudge en e-learning (*lire p. 49*). Autant de ressources pour nourrir cette approche globale de la vie professionnelle, qui va bien au-delà des aspects techniques et sert aussi bien la performance économique que la performance humaine.

Des acquis pour l'avenir

Bagage théorique et pratique de tout professionnel, la formation demeure le premier canal de transmission ■ ■ ■

» C'est un sujet important sur lequel les apprentis ont rarement l'occasion de s'exercer. Ils manquent souvent soit d'autorisation, soit de moyens. »

ISABELLE LEROY
DIRECTRICE DU BTP CFA MARLY



Signature de la convention régionale SCOP-OPPBTP Nouvelle-Aquitaine à Préventica Bordeaux.

ZOOM SUR...

Les futurs encadrants du BTP formés par l'OPPBTP

L'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie Paris (ESTP) et l'OPPBTP ont signé fin 2018 une convention de partenariat permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels. Pour cela, un module spécifique « Prévention des risques » sera dispensé sous forme de formations en présentiel et en e-learning.

Composée de quatre parties (repérer, intervenir, communiquer, anticiper), la formation e-learning dure deux heures. Elle est disponible pour les étudiants de 1^{re} et 2^e année de l'ESTP Paris *via* la plateforme LMS (Learning management system) de l'OPPBTP.

L'organisme apporte aussi son soutien aux intervenants extérieurs pour assurer la formation en présentiel auprès de leurs étudiants en fournissant des ressources pédagogiques et transmet aux intervenants les modules développés dans le cadre de son offre de formation initiale supérieure. L'organisme assure, par ailleurs, un suivi des actions grâce à des indicateurs tels que les listes d'inscriptions, les taux de participation, les notes d'évaluation, etc.

■ ■ ■ des compétences et réflexes en matière de prévention.

L'OPPBTP se mobilise ainsi pour que tous, corps enseignant, apprenants et étudiants, disposent des outils pédagogiques nécessaires.

Partenaire de l'Éducation nationale, l'Organisme a ainsi participé en 2018 aux commissions professionnelles consultatives des CAP peintre, solier, béton armé, ouvrage d'art, constructeurs en canalisation TP, carreleur, plâtre et plaque. Du côté de l'apprentissage, en soutien du CCCA-BTP, 15 **Journées Techniques Enseignants** ont permis de former 180 intervenants et des sessions **Prév'en Quiz** se sont tenues dans 32 CFA, permettant à plus de 6 000 apprentis d'évaluer leurs connaissances.

L'OPPBTP a également poursuivi ses animations de **modules Prévention et Performance** au sein des écoles d'ingénieurs du BTP telles que l'ESITC.

Et, autre illustration de cette dynamique : la convention avec L'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie Paris (ESTP) signée fin 2018. Ce partenariat permet aux étudiants de 1^{re} et 2^e année d'acquérir, *via* un module e-learning, les fondamentaux en prévention des risques professionnels et fournit aux intervenants les ressources pédagogiques de son offre de formation initiale supérieure (*encadré ci-contre*). ■ ■ ■

UN TERRAIN EN ACTION



AVEC LA FFB

L'accord de partenariat national FFB / OPPBTP continue de faire l'objet de déclinaisons en conventions régionales.

Bilan des opérations 2018 :

- 714 entreprises accompagnées dans l'EvRP au cours des 117 sessions « action DU-Préal » ;
- 4 667 entreprises informées grâce aux 201 réunions organisées ;
- 44 contrats d'accompagnements longs engagés et 493 actions ponctuelles.



AVEC LA CAPEB

L'accord de partenariat national CAPEB / IRIS-ST et OPPBTP continue de porter ses fruits :

- 736 artisans ont été accompagnés au cours de 141 sessions pour l'élaboration de leur DU et plan d'action ;
- 84 réunions regroupant 971 entreprises informées en 2018 ;
- 41 accompagnements longs (DDP, contrat d'accompagnement) et 380 actions ponctuelles ;

Celui-ci fait également l'objet de signature de conventions régionales et départementales.



AVEC LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

Le médecin-conseil est le lien entre l'agence OPPBTP régionale et les services de santé auxquels adhèrent les entreprises. En 2018, les médecins-conseils ont participé aux diverses études métiers en cours : commission conditions de travail des étancheurs, réunions de restitutions, réunions de préparation d'études comme l'étude métalliers ou l'étude canaliseurs.



AVEC LA FNSCOP

2018 a marqué le déploiement avec la FNSCOP des nouvelles conventions régionales qui visent à renforcer les accompagnements DU avec la gamme MonDOCunique et ciblage et l'évaluation du niveau de prévention de SCOP volontaires pour un « diagnostic d'engagement ». La fédération et l'OPPBTP se sont également engagés sur un nouvel accord partenarial national afin, d'une part, de promouvoir et encapsuler MonDOCunique Prem's et PréventionBTP En Direct et, d'autre part, préparer une étude métier couverture (en partenariat avec UNCP).



AVEC LA FNTP

Année riche pour les partenariats avec la FNTP. En plus du suivi de la convention nationale avec une contribution technique aux groupes de travail TMS, Risques chimiques, Formation et Maîtrise d'ouvrage, les correspondants Travaux publics se sont fortement mobilisés en région. Au total, 35 réunions d'information regroupant 1 093 participants ont été organisées et occasionné 1 783 actions de conseil terrain.



AVEC LES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES DES SALARIÉS

Les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) constituent un soutien privilégié pour porter les messages de prévention auprès des salariés. En 2018 l'OPPBTP a participé entre autre au séminaire Temps Forts du BTP organisé par FO, au collectif santé CGT, aux Journées CHSCT de la CGT (sur le thème Culture Prévention) et au congrès FO. Autres actions menées : une visibilité renforcée des messages de prévention dans les supports de communication diffusés aux adhérents et la diffusion du magazine PréventionBTP.

Au service des compétences tout au long du parcours professionnel

Parmi les marges de progression indispensables à la vie d'une entreprise, la **formation professionnelle continue** est l'une des réponses possibles pour les dirigeants comme pour les salariés. En 2018, après l'abandon des formations obligatoires, l'OPPBTP a recentré son offre sur les problématiques dont l'objectif est de développer la culture prévention à tous les niveaux, que ce soit pour le(s) dirigeant(s), les encadrants de chantier ou les opérateurs. Au total, 10 562 participants issus de 1 627 entreprises ont bénéficié des

stages proposés par l'Organisme. Ce sont ainsi près de 110 000 heures de formation qui ont été animées au cours de l'année 2018.

Aussi, en structurant son **offre de service** alliée aux principes directeurs, l'OPPBTP garantit un accompagnement et un diagnostic sur mesure. Plusieurs modules ont ainsi rencontré un vif succès, à l'instar de ceux dédiés au management de la prévention, à la communication santé et sécurité, à l'organisation générale de l'entreprise, la préparation de chantier et le pilotage et le suivi des mesures dans l'entreprise, ainsi que prévention performance.

» Le rôle de l'OPPBTP est de faire progresser l'entreprise et de la rendre autonome en prévention, plus que de répondre à des caractères obligatoires de formation. »

MARIE-CHRISTINE GUILLAUME
DIRECTRICE DES SERVICES
ET PRESTATIONS DE L'OPPBTP



Présentation de « Prévention et Performance » aux professeurs en économie de la construction de l'académie de Lyon à la demande de l'inspecteur de l'Éducation nationale.

» Mes principaux objectifs sont que mes salariés restent dans l'entreprise, soient en forme et fiers de travailler pour elle. Je pense que tout ce que je mets en place est valorisant pour eux comme pour l'entreprise. Mais c'est aussi un gage de rentabilité. Avant d'être à mon compte, je travaillais avec mon père, "à l'ancienne". Lorsque je me suis installé, je me suis vite aperçu qu'en achetant du matériel, non seulement je réduisais la pénibilité sur les chantiers, mais l'entreprise devenait plus rentable. »

ANTHONY GARCIA
DIRIGEANT DE BG CONSTRUCTION

UN DISPOSITIF D'INFORMATION À 360°



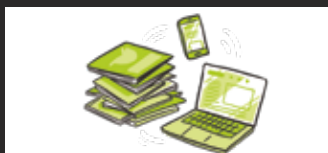
1 627

ENTREPRISES

DIFFÉRENTES ONT SUIVI UNE FORMATION. CE QUI ÉQUIVAUT À 10 562 PARTICIPANTS ET PRÈS DE 110 000 HEURES DE FORMATION ANIMÉES PAR L'OPPBTP.

50 PARUTIONS

productions multimédia en 2018.



5 766 680

pages vues sur les différents sites OPPBTP (+2,9 %). Une augmentation de travail notamment due à l'arrivée de monDOCunique Prem's et de PréventionBTP En Direct.

282 comptes

enseignants créés sur Preventionbtp.fr et plus de 10 000 pages vues sur l'espace Enseignants du site.

19 726 fans

La communauté OPPBTP s'agrandit avec 5 252 fans sur Facebook, 4 342 followers sur Twitter et 1 145 abonnés à la chaîne YouTube. Belle accélération de LinkedIn avec 8 987 abonnés.



30 969

TÉLÉCHARGEMENTS

LE NOMBRE DE DOCUMENTS TÉLÉCHARGÉS CHAQUE MOIS SUR LE SITE PREVENTIONBTP.FR A PROGRESSÉ DE 12,7 % PAR RAPPORT À 2017.

11 NEWSLETTERS

de Prévention BTP ont été envoyées en 2018. La barre des 50 000 destinataires a été franchie en novembre.

471

ATELIERS DU ont réuni 1 961 participants pour créer le Document Unique et le plan de prévention. 106 ateliers de mise à jour du Document Unique avec 531 participants ont été animés. 782 entreprises ont été guidées pour son Document Unique.

16 300

APPRENTIS

ISSUS DE 109 ÉTABLISSEMENTS ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS AU COURS DE SESSIONS DE 100MINUTES EN 2018.

719 parutions

dans 170 médias. Top des sujets 2018 : monDOCunique Prem's, PréventionBTP En direct et Amiante.

+17 %

Pour Prévention BTP, la diffusion totale payée entreprises passe à 61 687 exemplaires, soit +17 % Vs 2017. En 2018, 10 numéros et un numéro spécial consacré au le risque chimique ont été édités.

32 MODULES

Prév'En quiz ont été lancés au sein de 32 CFA. Au total, ce sont 92 enseignants qui ont inscrit 6 300 apprentis.



DIMINUER
LES ACCIDENTS
GRAVES ET MORTELS

#ACCOMPAGNER

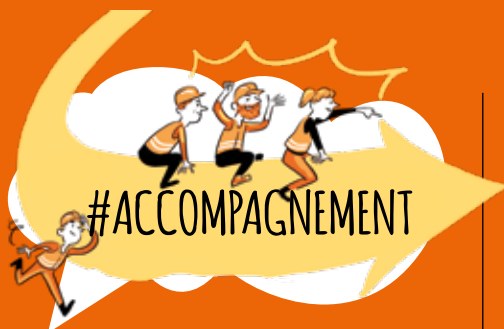


Chaque année, l'engagement des entreprises en prévention progresse et les accidents graves et mortels sur les chantiers du BTP diminuent. En témoignent les milliers d'entreprises qui ont pris part à la campagne nationale consacrée aux travaux en hauteur à travers des actions, des formations ou en assistant aux réunions d'information. Résultat : une baisse significative de 3,8 % des accidents du travail. En parallèle, l'Organisme a multiplié les interventions pour soutenir les acteurs de la prévention sur le terrain, à l'instar des CSPS ou du CSE (fusion des instances représentatives en entreprises), dans la mise en place de la démarche sécurité en faveur de l'amélioration des conditions de travail des salariés du secteur.

OBJECTIF
HORIZON
2020

Mobilisation sur le terrain et progrès
de l'engagement en prévention.

FAITS MARQUANTS 2018



EN 2018, 5 200 entreprises se sont engagées à travers 7 776 actions de conseil, 1 552 diagnostics, 510 nouveaux accompagnements de longue durée. Au total, plus de 185 000 salariés auront bénéficié des actions de l'OPPBTB.



#GRANDES ENTREPRISES

L'OPPBTB a mené, en partenariat avec l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (Icsi), des diagnostics culture sécurité notamment avec les sociétés Razel-Bec, Eurovia, Legendre, Spie Batignolles et Rabot-Dutilleul. 2 740 salariés et encadrants ont participé à 110 sessions journées sécurité et ont ainsi partagé leur vision de la prévention.

L'OPPBTB a participé à la parution du 1^{er} livre blanc « État des lieux de la coordination SPS ». Objectif : recenser les bonnes pratiques des coordonnateurs, proposer des pistes d'évolution du métier et renforcer ses compétences.



#CSPS

#CHUTES DE HAUTEUR

AU COURS de la campagne « Travaux en hauteur, pas le droit à l'erreur », 1 150 entreprises ont réalisé près de 6 000 actions de prévention (mise à jour du DU, formation, achat et vérification d'équipement, mise en place de modes opératoires, etc.) dont 600 contrats d'accompagnement. Sur cette période de quatre ans, le niveau de prévention aura augmenté de 17 %.

1200
RÉUNIONS

L'OPPBTB est intervenu dans 1200 réunions de CHSCT ou dans des CSE/CSSCT en cours de création.

AGIR AU PLUS PRÈS DU TERRAIN



2018 marque la fin de la première phase de la campagne dédiée aux travaux en hauteur. Un dispositif inédit organisé sur quatre ans qui témoigne de la forte mobilisation de l'OPPBTP avec le soutien de ses partenaires. Parallèlement, l'Organisme a poursuivi ses actions en direction des autres risques prioritaires, en faveur des entreprises du secteur (TPE, PME, grande entreprise) et auprès des instances phares de la prévention. Avec un objectif : continuer à faire baisser le taux d'accident du travail dans le BTP.



LES RISQUES PRIORITAIRES

Avec 5 250 actions de conseil et 1 300 actions de formation réalisées, une nouvelle dynamique s'est amorcée en 2018 auprès des 1 755 entreprises ciblées par la campagne « Travaux en hauteur, pas le droit à l'erreur » (20 à 49 salariés de la couverture, de la charpente, de la construction métallique et du gros œuvre).

Travaux en hauteur, la dynamique lancée

Dans ce cadre, les professionnels sensibilisés ont pu être guidés sur les questions de matériel, repenser leurs modes opératoires et ainsi faire en sorte que les chutes de hauteur ne soient plus demain l'une des premières causes d'accident du travail dans le BTP (*voir encadré ci-contre*).

Après quatre ans d'actions ininterrompues sur tout le territoire et avant la signature d'une seconde convention courant 2019, le bilan de l'initiative orchestrée par l'OPPBTP et la Cnam est encourageant. Les taux de réalisation les plus importants ont porté sur : la procédure d'accueil (42 %), la désignation d'un chargé de prévention (41 %), l'amélioration de la gestion du matériel (40 %), la réalisation des fiches préparation de chantier (39 %), la mise en place d'une organisation structurée (37 %) et la rédaction de modes opératoires (33 %). Du côté des modules de formation les plus suivis, les programmes dédiés aux bases de l'accompagnement en prévention ont répondu à la majorité des demandes, à savoir celui dédié au Chargé de prévention (26 %) et celui baptisé Prev'action opérateur et encadrement (25 %), suivi par les modules consacrés aux échafaudages (14 %).

Les entreprises ont également pu revenir sur les fondamentaux, en profitant d'un accompagnement dans la mise à jour du Document Unique et la mise en place du plan d'action pour 72 % des chantiers visités. En outre, à la suite des 1 145 réunions organisées cette année, ce sont plus de 13 000 petites entreprises et CHSCT d'entreprises de plus de 50 salariés qui ont pu s'informer et bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières. ■ ■ ■

» La campagne travaux en hauteur a été l'occasion de revoir notre stratégie de prévention sur les interventions de courte durée les plus accidentogènes. »

NICOLAS BUGUET
SPÉCIALISÉ EN CHARPENTE ET COUVERTURE



Travaux en hauteur : trois cas d'amélioration concrète en entreprise

Retour sur trois actions efficaces mises en place sur le terrain par des entreprises accompagnées

1. CABETE société belfortaine de gros œuvre, façades et bardage, avait déjà investi dans des échafaudages. Suite aux préconisations de l'OPPBTP et à une subvention de la Carsat, l'entreprise est allée plus loin avec l'achat d'escaliers en 2017. L'acquisition d'ascenseurs est même à l'étude. « Ces moyens d'accès aux différents niveaux d'un bâtiment améliorent la sécurité et le confort de nos ouvriers », souligne le dirigeant, Emmanuel Cabete. Aujourd'hui, les compagnons travaillent en parfaite sécurité !

2. LIMA TOITURE entreprise montpelliéraine de charpente et de couverture, a élaboré un plan de formation du personnel de chantier et la rédaction de nouveaux modes opératoires pour les travaux en hauteur, le tout avec le soutien de l'OPPBTP. « Désormais, la mise en place des diverses protections est acquise et nos salariés savent que dans les situations de coactivité, ils doivent nous alerter et arrêter le travail en cas de risque constaté », explique Nerman Dzananovic, son directeur.

3. ART TOIT a bénéficié d'une subvention pour l'achat d'un palonnier à ventouse pour panneaux sandwich. Sur les recommandations de l'OPPBTP, elle a également décidé de faire appel, pour les chantiers nécessitant de grands échafaudages, à un prestataire spécialisé et d'utiliser un camion-nacelle. Par ailleurs, les salariés ont suivi des formations échafaudages et harnais.



Pour agir sur le risque routier, l'OPPBTP collabore avec les services des préfectures, les services de santé au travail et les entreprises.

ZOOM SUR...

Sécurité routière : sensibilisation ludique et pédagogique

Xavier Bellanger, ingénieur-prévention et référent Sécurité routière pour la Normandie, propose chaque année depuis 2013 dans le Calvados, et depuis 2015 sur l'ensemble de la région, des ateliers d'information sur le risque routier. Ceux-ci mobilisent 500 à 800 personnes chaque année. « Destinés aux entreprises de trois à 500 personnes et organisés en partenariat avec la Sécurité routière, ils ciblent tous les métiers du BTP », explique-t-il. En 2018, deux demi-journées de sensibilisation ont ainsi été mises sur pied autour de quatre ateliers ludiques et pédagogiques : un atelier voiture « tonneau » et « test-choc » ; un atelier avec les forces de l'ordre sur les risques liés à la consommation d'alcool, de stupéfiant et sur le rôle des radars ; un atelier mené par les SST comprenant des simulations de prise d'alcool et de drogue ; un atelier Véhicule Utilitaire Léger (VUL) pour rappeler l'importance du gonflage des pneus, des règles d'arrimage et de chargement.

En 2018, Xavier Bellanger a aussi organisé deux sessions spécifiques pour les 180 collaborateurs d'Eiffage en Normandie. « Grâce à ces ateliers, je suis convaincu que beaucoup de salariés ont pris conscience du risque routier », conclut-il.

... Tous acteurs de la Sécurité routière

Chaque année, des milliers de professionnels prennent part aux actions de prévention consacrées au risque routier. Enjeu majeur pour les entreprises du BTP, le sujet fait l'objet de nombreux événements organisés en partenariat avec des agences OPPBTP, notamment en Normandie (*lire ci-contre*), dans les Hauts-de-France ou encore dans le Grand Est. Ces derniers réunissent les services des préfectures, certains acteurs de la santé au travail ou peuvent être organisés sur demande directe d'entreprise. L'occasion pour les participants de prendre conscience des risques encourus, de tester leurs connaissances au cours d'ateliers, d'échanger avec des policiers sur les questions de radars, de permis de conduire ou encore d'addictions, et d'obtenir des informations ciblées (sommeil, alimentation, alcool, etc.) auprès de professionnels de santé.

676

personnes sensibilisées
à l'occasion de 33 réunions
sur les risques routiers.

LES ACTIONS CIBLÉES

En 2018, parmi les 551 entreprises en situation d'urgence qui ont été contactées par l'Organisme, près de 90 d'entre elles se sont engagées dans la mise en place d'une démarche pérenne de prévention et d'amélioration de la sécurité sur leurs chantiers.

Sortir d'une situation d'urgence pour initier une démarche pérenne

Au nombre de ses missions, l'OPPBTP a en effet pour vocation de venir en aide aux entreprises de BTP en situation d'urgence, autrement dit, en situation de risque sur un chantier. Les conseillers en prévention établissent alors un diagnostic pour prendre la mesure de la problématique, puis proposent des solutions afin de redémarrer les opérations dans les plus brefs délais et optimiser les conditions de sécurité. À la suite de cette sollicitation, l'OPPBTP encourage l'entreprise touchée à s'engager dans une démarche de fond pour approfondir les sujets à régler et l'aider à adopter de nouveaux modes opératoires.

Accompagnements individuels

En 2018, près de 5 200 entreprises ont bénéficié d'interventions des membres des agences, lesquelles ont occasionné 7 776 actions de conseil, 1 552 diagnostics et 510 accompagnements sur la durée. Ce qui représente 185 000 salariés concernés par ces accompagnements, principalement au sein des structures de moins de 10 salariés (40%). Répondre à ce type de sollicitations individuelles fait partie des missions spécifiques de l'Organisme. Celles-ci favorisent la relation de confiance avec l'entreprise et la remontée de retours d'expérience du terrain au bénéfice de la branche. L'OPPBTP a initié une réflexion afin de dynamiser cette offre de services individualisés.

» Grâce à l'OPPBTP et à nos rencontres trimestrielles, nous avons fait du chemin. L'une de nos prochaines actions est de nous équiper d'une fraiseuse pour éviter les risques de TMS de nos techniciens lorsqu'ils travaillent sur des chantiers de terrassement. »

JEAN-LUC LOBROT
ENTREPRENEUR

Grandes entreprises : susciter l'exemplarité

Les grandes entreprises du BTP jouent un rôle prépondérant dans la diffusion d'une culture de prévention de par leur proactivité et leur capacité à mettre en place des modèles de prévention que les salariés pourront reproduire dans la suite de leur carrière, dans d'autres structures. C'est pourquoi l'Organisme multiplie les partenariats avec d'importants groupes du secteur. Ces accords permettent d'organiser des journées sécurité, d'animer des formations ou encore de conduire des diagnostics dont les conclusions pourront servir à toute une profession. En 2018, 110 journées sécurité ont attiré 2 740 participants.

Parallèlement, l'OPPBTP tisse des liens privilégiés avec des acteurs phares de la prévention comme l'Institut pour une culture de la sécurité industrielle (Icsi) afin d'imaginer des process qui prennent mieux en compte les facteurs humains et organisationnels. ■ ■ ■



LE FACTEUR HUMAIN AU CENTRE DE LA MÉTHODE DE L'ICSI

La méthode élaborée par l'Icsi se fonde sur une analyse documentaire de l'organisation, sur une immersion totale au sein de l'entreprise pour observer les pratiques, et sur une étude des croyances et des représentations du personnel à travers un questionnaire anonyme. Elle permet ainsi d'explorer les aspects organisationnels et humains, d'effectuer un état des lieux en profondeur de la culture de sécurité de la société ciblée.

■ ■ ■ Fort des premiers résultats d'une collaboration entreprise dès 2017 dans le cadre d'une convention pluriannuelle auprès d'acteurs tels que Bouygues Bâtiment Île-de-France, RAZEL-BEC, l'OPPBTP et l'Icsi poursuivent leur collaboration en 2018.

À partir d'une méthode élaborée par l'Icsi, deux premiers partenaires (*voir encadré p. 25*) ont développé des axes stratégiques de développement de la culture de sécurité spécifiquement dédiés au secteur du BTP. En 2018, huit collaborateurs de l'OPPBTP ont été formés pour s'approprier cette démarche originale de diagnostic. En 2019, le partenariat se poursuit avec encore davantage d'entreprises impliquées dans l'analyse, et des actions communes de visibilité (*lire encadré ci-dessous*).

» En combinant nos connaissances et nos expertises, nous allons faire bénéficier les entreprises du BTP d'une démarche qui a été éprouvée dans le secteur de l'industrie, secteur qui enregistre aujourd'hui les meilleures performances en sécurité. »

DOUNIA TAZI
RESPONSABLE DU PÔLE EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT
DE L'ICSI

ZOOM SUR...

L'OPPBTP adopte la méthode ICSI

Bouygues Bâtiment Île-de-France et RAZEL-BEC, deux acteurs majeurs du BTP ont souhaité s'investir dans cette démarche conjointe pour renforcer leur propre culture sécurité aux premiers jours du partenariat en 2017.

Ces partenariats ont entraîné la signature de nouveaux accords tripartites avec d'autres acteurs du BTP, Eurovia, Eurovia spécialités, Legendre, Rabot Dutilleul, ETF, Spie Bâtiment SE, NGE Fondations.

- L'accord tripartite d'accompagnement signé avec Bouygues Bâtiment Île-de-France porte sur l'analyse des résultats d'un questionnaire de perception de la culture de sécurité sur le périmètre de toutes les unités opérationnelles et filiales de l'entreprise, soit environ 5 000 salariés.
- Les partenariats avec RAZEL-BEC et Legendre ont conduit la mise en place de plans d'action définis sur les quatre années à venir.
- L'accord OPPBTP, Icsi, Eurovia porte sur l'acculturation de plus de 20 000 collaborateurs à la culture sécurité.





Accompagner la naissance du CSE et des CHSCT

Une nouvelle instance représentative du personnel, le conseil social et économique (CSE) a vu le jour le 1^{er} janvier 2018. Elle se substitue à tous les organes de représentation existants (DP, comité d'entreprise et CHSCT). Le CSE doit être mis en place par les sociétés comptant plus de 11 salariés (contre 50 pour les anciens CHSCT). À ce stade, l'OPPBTP est en phase d'analyse, d'écoute et de soutien envers les entreprises pendant le déploiement de cette nouvelle instance. L'Organisme les accompagne notamment en les informant sur les évolutions humaines et réglementaires que cette réforme implique, et assure une présence forte sur le terrain pour conseiller les membres des CHSCT dans cette voie vers le CSE. En 2018, 1 200 participations à des réunions CHSCT et 26 sessions de formation ont eu lieu. Des actions complétées par l'envoi de 2 500 lettres CHSCT et 354 comptes actifs sur l'espace ePrévention dédié aux CHSCT.

En outre, l'OPPBTP a profité de cette année 2018 pour repositionner et réactualiser son offre de formation à destination de ces représentants de ce nouvel organe afin que celui-ci soit conforme à la réglementation. ■ ■ ■

1 200

réunions CHSCT

C'est le nombre de participations de l'OPPBTP à des réunions d'instances représentatives du personnel.

» Nous avons été les premiers à signer une convention avec l'OPPBTP en 2013. Nous sommes arrivés aujourd'hui à un palier, que nous avons du mal à dépasser. Cette nouvelle convention va nous permettre d'identifier des leviers d'action différents et de se détacher des moyens traditionnels. »

SÉBASTIEN LESAGE
DIRECTEUR SÉCURITÉ, SANTÉ ET SÛRETÉ
CHEZ RAZEL-BEC

■ ■ ■ Quant aux Commissions Santé Sécurité et Conditions de travail (CSSCT), celles-ci doivent également voir le jour. Elles seront obligatoires dans les entreprises de plus de 300 salariés et pourront être adoptées sur la base du volontariat par les entités de 50 à 300 collaborateurs. En 2019, l'OPPBTP mettra en place des indicateurs ainsi qu'une grille d'évaluation des deux instances : CSE et CSSCT (*lire p. 29*).

Affirmer la valeur ajoutée des CSPS

La coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) contribue depuis 25 ans au développement de la culture prévention, à la baisse de la sinistralité et à l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers en coactivité. Mais son rôle s'avère complexe et son potentiel d'intervention encore trop sous-estimé. La mission reste donc peu connue au sein du BTP et doit donc évoluer pour affirmer sa valeur ajoutée.

À la suite d'une étude menée auprès de 299 CSPS, l'OPPBTP, dont la mission est d'accompagner la profession au quotidien, a participé en 2018 à l'édition d'un livre blanc avec 11 autres organismes partenaires. Cette publication dresse un état des lieux de la fonction. Elle a pour objectif de recenser les bonnes pratiques des coordonnateurs à destination de la profession et des maîtres d'ouvrage, de proposer des pistes d'évolution du métier et de renforcer ses compétences. Ce livre blanc est diffusé par le réseau des CSPS. L'Organisme, quant à lui, assure la promotion de ces recommandations au travers des clubs CSPS qu'il anime en région (à raison de trois réunions par an et par agence).



Enfin, en prévision des 25 ans de la coordination, un important travail a été fait pour renforcer l'offre d'information et valoriser l'anniversaire du CSPS programmé en mars 2019. L'ouvrage PPSPS a ainsi été mis à jour, un dossier web dédié a été créé et le maillage du contenu revu.



ZOOM SUR...

CSPS : 4 enjeux pour l'avenir

Afin de renforcer la visibilité et les actions des CSPS, le livre blanc de la coordination SPS formule 12 recommandations déclinées à travers quatre enjeux au bénéfice de tous les acteurs de la construction :

- **Mieux mettre en œuvre le cadre législatif et réglementaire et en mesurer les impacts.**

Exemple : ajouter le contrat de mission du CSPS comme une pièce constitutive du dossier de dépôt du permis de construire.

- **Dépasser la seule relation contractuelle entre le maître d'ouvrage et le CSPS.**

Exemple : concevoir un outil de pilotage de la mission de CSPS pour le maître d'ouvrage et le fournir au maître d'œuvre.

- **Développer la valeur ajoutée de la mission avec des outils mieux adaptés et des compétences renforcées.**

Exemple : Engager une réflexion, en concertation avec la Direction générale du travail et les professionnels du BTP, sur l'évolution de la mission CSPS sur les opérations de catégorie 3.

- **Relever le défi des 2 000 postes à pourvoir.**

Exemple : Enrichir les contenus des formations existantes et lancer une campagne d'information auprès des jeunes, des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, pour promouvoir le métier.



L'OPPBTP, AUX CÔTÉS DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

#PRÉVENTION

UNE PRÉVENTION PARTAGÉE Situé en Île-de-France, l'atelier Tollis regroupe divers métiers de la restauration d'art. « *Dans cette activité spécialisée et complexe, changer les habitudes et exiger le même niveau de prévention pour tous reste difficile* », témoigne Luc Pelletier, son gérant. La solution pour améliorer la sécurité ? Le conseiller prévention OPPBTP, Grégory Cuquemel, a proposé au CHSCT de l'entreprise de former les 40 compagnons et l'encadrement à une même et unique méthodologie. Désormais, avant chaque opération, les salariés de Tollis suivent une démarche de progrès en cinq points : identifier et évaluer les risques, sensibiliser, former, vérifier et sanctionner. Résultat : zéro accident sur 19 000 heures travaillées en 2018 !



DEUX ACCOMPAGNEMENTS EXEMPLAIRES Dans le Grand Est, deux entreprises Urano et Nord-Est TP ont sollicité leur conseiller prévention OPPBTP, Pascal Kaminski, pour une DAC, une démarche d'accompagnement de leur CHSCT/Comité Sécurité au cours de l'année 2018. Dans les deux cas, l'idée était sensiblement la même : après avoir formé les chargés de prévention, il s'agissait d'aller plus loin grâce à un accompagnement collectif des membres du CHSCT. Avec à chaque fois, un plan d'actions conséquent : formation et mise à jour des compétences des membres, amélioration de la communication de l'instance, présentation des missions du CHSCT aux apprentis et nouveaux embauchés, etc., et surtout formation à la visite de chantier et à sa restitution. Depuis lors, l'accidentologie dans ces deux sociétés enregistre une baisse.



#ACCOMPAGNEMENT



#AMÉLIORER



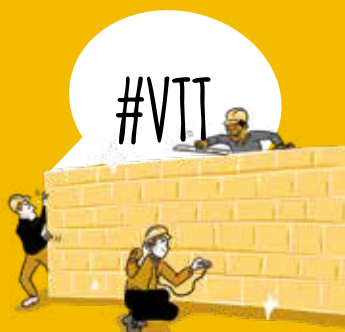
Chaque année, l'OPPBTP s'appuie sur des travaux d'études chantiers et sur des retours d'expériences de terrain pour faire évoluer les standards, faire émerger des solutions innovantes.

Ainsi, ce sont les conditions de travail des professionnels du BTP qui gagnent chaque jour en qualité. En 2018 encore, l'Organisme a apporté aux entreprises un accompagnement utile et pratique, et a participé à l'instauration de meilleures conditions de travail, en prise avec les enjeux d'avenir.

OBJECTIF
HORIZON
2020

Capitalisation et mutualisation
au service de la branche.

FAITS MARQUANTS 2018

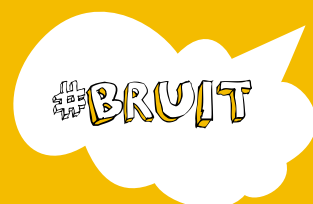


L'APPLICATION

Veille technique terrain (VTT) est une base de données de *process* et moyens qualifiés au regard de la prévention. Elle comprend désormais une grille de lecture dédiée aux conditions de travail accessible à tous les professionnels du BTP, entreprises et partenaires.



EN 2018, l'OPPBTP a accompagné la FNTF sur le plan méthodologique pour élaborer le nouveau référentiel pénibilité. La DGT et les syndicats spécialisés (routiers, terrassiers, électriciens, canalisateurs, etc.) ont été sollicités.



L'OPPBTP a déployé une offre d'information complète sur la thématique du bruit. Affiches, dossier, guide, etc. Autant de documents qui permettent d'appréhender le sujet de manière pratique et concrète ou plus approfondie.



L'ORGANISME s'est engagé à l'échelle européenne dans le domaine des EPI à faire évoluer les questions réglementaires autour de la compatibilité des équipements entre eux pour accompagner le développement des smart EPI. Un groupe de travail dédié a également été lancé afin de définir un vocabulaire et des protocoles d'évaluation communs.



SITUATIONS DE TRAVAIL

La seconde campagne de mesurage d'empoussièrement **Carto Amiante**, menée en partenariat avec l'INRS et la DGT, a donné lieu à la publication d'un second rapport présentant 11 situations de travail courantes abordées sous la forme de fiches détaillées, claires et simples d'utilisation.

UNE EXPERTISE TERRAIN ACCRUE



L'OPPBTP poursuit ses actions pour faire progresser les conditions de travail des opérateurs du BTP. En 2018, les travaux d'observation et les analyses de la Direction Technique, accompagnés par les conseillers en prévention présents sur le terrain, ont permis de développer plusieurs solutions innovantes et de nouveaux process. Fort des savoir-faire d'une équipe pluridisciplinaire, l'Organisme emploie aussi son expertise sur le terrain réglementaire.

OPPBTP – RAPPORT D'ACTIVITÉ #2018

Les experts de la Direction Technique, les services de santé, les syndicats de métier et les préventeurs ont poursuivi en 2018 leur travail de développement de solutions et *process* innovants au service de la prévention.

Nouvelles applis de référence

L'année a ainsi vu l'application Veille Technique Terrain (VTT) non seulement s'enrichir, mais également évoluer. Fruit de l'observation des conseillers en prévention sur le terrain, cette base de connaissances indexées compte plus de 1 100 cas VTT (dont 200 réalisés en 2018) présentant les matériels, équipements, produits ou procédés constructifs qualifiés au regard de la prévention. Pour aller au-delà des questions santé et prévention, une grille de lecture consacrée aux conditions de travail complète l'analyse depuis 2018. Celle-ci permet d'évaluer ces moyens et *process* sur une base de critères plus large, tels que l'aspect maintenance, le confort de travail et le gain de temps. Sources d'information précieuses, certains cas (400 en 2018)

» L'évolution de l'appli VTT est l'aboutissement d'un projet entamé en 2017. Son objectif est d'orienter la VTT sur le REX et d'intégrer un focus conditions de travail. Les évolutions permettent également une initiation de la VTT par smartphone. Le contenu est plus riche et nous souhaitons diffuser largement cet outil pour que nos partenaires nourrissent la base de données. »

PATRICK RICHARD
DIRECTEUR TECHNIQUE DE L'OPPBTP

80

experts

(responsables de domaine et conseillers en prévention sur le terrain) composent le réseau qui mène les études de l'OPPBTP, dont 30 personnes de la Direction Technique.

sont exploités sous la forme de sujets « Solutions Chantiers » sur Prevention-btp.fr qui totalisent 27 000 pages vues en 2018 (+36 %) vs 2017.

Dans la lignée de cette stratégie d'ouverture sur l'extérieur, l'OPPBTP a développé en 2018 **une solution dédiée aux accidents du travail**, mettant en œuvre une démarche de coconstruction et, dans le même temps, son rôle fondamental dans le traitement de cette problématique. En effet, si les statistiques publiées par l'Assurance Maladie-Risques Professionnels en novembre 2017 font état d'une baisse de plus de 3% de la fréquence des accidents du travail dans le secteur du BTP (56,8 accidents pour 100 salariés contre 60 en 2016), la hausse des décès causés par les accidents du travail et les maladies professionnelles invite le secteur à toujours plus de vigilance et d'investissement en prévention.

Aussi, après des années d'action vigoureuse et structurée sur ces questions, l'Organisme a développé une application mobile permettant aux préventeurs de recenser et analyser les situations accidentogènes. Déployée courant 2019,



L'Organisme poursuit ses actions d'amélioration des conditions de travail réalisées sur la base des études menées chaque année.

la solution pourrait également être exploitée en externe par des partenaires et des groupes du secteur.

Activité intense sur les études

De nouvelles études consacrées aux métiers de la fabrication de métallerie, à la maçonnerie de gros œuvre, aux canaliseurs et aux métiers de la résine ont été réalisées en 2018. La démarche basée sur des observations terrain a donné lieu à des signatures de conventions entre l'OPPBTP et les organisations professionnelles de ces métiers, ainsi qu'une vingtaine de services de santé.

En parallèle, l'Organisme a poursuivi ses actions d'amélioration des conditions de travail réalisées sur la base des précédentes études. Il s'agit, entre autres, de l'accompagnement des professionnels adhérents d'EGF-BTP, celui consacré aux démolisseurs ou encore aux étancheurs. Une étude, dite PUP (Prévention de l'usure professionnel), a également été conduite sur l'usage des exosquelettes dans le BTP, laquelle

comprend notamment des préconisations pour l'évolution de la deuxième génération d'exosquelettes. L'ergonomie dans le BTP a également fait l'objet d'une étude, présentée lors de la cinquième Journée d'Échanges de Pratique entre les ergonomes du

secteur et, pour la première fois, des médecins du travail ainsi que des directeurs de prévention.

Enfin, les efforts ont aussi été mis sur la promotion des études qui seront réalisées en 2019, auprès des électriciens et des plaquistes notamment. Une cadence soutenue qui démontre un véritable dynamisme et une mobilisation sans faille au sein des équipes de l'OPPBTP.



TRAVAUX DE MODERNISATION POUR LA MAECT

En lien avec les médecins-conseils de l'OPPBTP, des travaux de modernisation de la méthode d'analyse et d'évaluation des conditions de travail (MAECT) ont été entrepris en 2018.

Un 21^e item a notamment été créé concernant les vibrations. Ce processus standardisé vise à améliorer les conditions de travail à l'échelle d'une profession. Sa fonction est complémentaire de celle de la Veille Technique Terrain (VTT).

Actions contre les risques chimiques

La campagne Carto amiante poursuit sa route et ses objectifs. En dépassant le seuil des 1 000 candidatures (207 enregistrées en 2018), l'implication des entreprises dans la démarche se confirme.

Cette seconde campagne, réalisée en partenariat avec l'INRS et la DGT, a permis d'établir les mesures d'empoussièrement de près de 324 chantiers, menées par 155 entreprises, et de l'analyse de 11 situations de travail, dont six nouvelles. Les résultats encourageants montrent de faibles niveaux d'empoussèlements et ■■■



Le second rapport d'analyse et de préconisations Carto amiante présente des résultats encourageants.

ZOOM SUR...

Pratiques d'excellences et innovations pour les travaux amiante SS4



Né de discussions au sein du Plan recherche et développement amiante (PRDA), le projet Règles de l'art Amiante SS4 dans les bâtiments vise à standardiser une trentaine de travaux d'entretien et de

maintenance des matériaux amiantés sur la base de pratiques reconnues, validées et adaptées. Objectif : les mettre à la portée du plus grand nombre afin de réduire l'exposition des opérateurs, ainsi que les aléas en termes de qualité, délais et coûts. Pour identifier ces méthodes, des groupes de quatre entreprises volontaires de la Capeb et de la FFB collaborent avec des conseillers OPPBTP du Réseau Amiante.

Fin 2018, un premier bilan encourageant faisait état de cinq modes opératoires associant matériaux et techniques étudiés, une règle de l'art SS4 en rédaction et un groupe de travail en phase de recrutement de nouvelles entreprises. Ces règles de l'art bénéficieront notamment de la reconnaissance des pouvoirs publics, des prescripteurs, des donneurs d'ordre, et des assureurs. À terme, ces standards professionnels labellisés seront diffusés par voie numérique et papier. La démarche « Processus innovants », quant à elle, consiste à étudier les innovations les plus prometteuses issues d'entreprises, d'industriels et de start-up, puis à les tester, avant leur commercialisation sur des chantiers mis à disposition par des bailleurs sociaux partenaires. En 2018, sept processus ont été évalués à travers 65 chantiers qui ont mobilisé deux interbailleurs et huit entreprises.

■■■ met en évidence la mise en œuvre de processus de travail maîtrisés, ainsi que la pertinence des solutions opérationnelles simples en matière de prévention du risque amiante pour les travaux d'entretien. Le second rapport d'analyse et de préconisations a été conçu de façon à offrir encore plus de données consolidées, un contenu structuré et à faciliter son exploitation par les entreprises. Ses fiches détaillées par situation, claires et simples, comportent pour chacune les valeurs de références et préconisations associées pour faciliter l'utilisation. Ce document clé constitue l'une des seules références sur le sujet, en France et en Europe, permettant aux entreprises de procéder à l'évaluation de l'empoussièrlement en fibres d'amiante de leurs processus. Les résultats sont encourageants. Ils montrent de faibles niveaux d'empoussièrlement : 10 processus de niveau 1 (empoussièrlement inférieur à 100 fibres/litre) et un processus de niveau 2 (empoussièrlement compris entre 100 et 6 000 fibres/litre), ce qui

» Pouvoir connaître la composition du matériau, les conditions dans lesquelles il a été coulé, mais également ses spécificités, sera utile en termes de maintenance, mais également de prévention et de sécurité. »

ROLLAND MELET

PRÉSIDENT DE 360 SMARTCONNECT

traduit la mise en œuvre de processus de travail maîtrisés. La cartographie établie est complétée de conseils appropriés en matière de protection collective et individuelle. Dans le prolongement de cette campagne, deux actions sont entrées en phase opérationnelle : le projet « Règles de l'art Amiante SS4 dans les bâtiments » initié par la CAPEB, la FFB et l'OPPBTP pour les travaux en sous-section 4 et la démarche « Processus innovants Amiante SS4 » (lire p. 34).

L'OPPBTP poursuit également la campagne exploratoire Carto silice.

Avec 27 chantiers réalisés en 2018, 60 % du programme ont été effectués et les premiers résultats démontrent l'importance des moyens de protection collective. L'ensemble des enseignements sera communiqué aux organisations professionnelles au printemps 2019.

Autre opération d'envergure, le **projet PROBOBOIS, fruit d'un partenariat entre l'OPPBTP et le FCBA**, a permis d'entrevoir en 2018 des solutions opérationnelles qui répondent à l'exigente réglementation « Pous-sières de bois » ; celles-ci seront présentées en 2019.

Enfin, l'outil d'analyse du risque chimique (base de données e-Lara) a été mis à jour avec l'ajout de plus de 800 substances chimiques. L'Organisme a également œuvré à l'intégration de produits ■■■



Géomètre équipé d'une caméra accrochée sur une perche, elle-même soutenue par une potence pour limiter les risques de chute de plain-pied dans les tranchées et soulager les postures inconfortables.

■■■ chimiques sur la base de données du site Preventionbtp.fr pour 2019 avec des fonctionnalités enrichies (facilitation de l'inventaire, programme de rendez-vous virtuels avec les experts risques chimiques de l'OPPBTP, etc.).

Nombreux travaux sur le plan juridique

Côté normalisation, 2018 a vu la présence renforcée des experts de la Direction Technique de l'OPPBTP sur les thèmes électricité, machines et ergonomie. Leurs interventions consistent, en amont des chantiers, à pousser les acteurs de ces différents domaines à prendre en compte le bénéficiaire utilisateur dans leurs cahiers des charges opérationnels.

Par ailleurs, l'OPPBTP a entrepris deux actions à l'échelle européenne dans le domaine des EPI. La première porte sur la compatibilité entre les équipements. Le but étant de s'assurer que, lors d'une utilisation simultanée, chacun offre un niveau de protection, d'efficacité et de confort optimal. Il s'agit ainsi, à titre d'exemple, de garantir à un électricien que le port de son casque ne soit pas gêné par celui de ses lunettes et bouchons d'oreilles, et inversement.

La seconde action concerne le mouvement smart EPI (équipements intelligents et connectés) dans lequel l'OPPBTP s'engage à représenter les utilisateurs dans le cadre des travaux normatifs. L'Organisme a également collaboré avec différents fabricants et start-up pour mettre au point un vocabulaire commun et s'accorder sur un protocole d'évaluation des smart EPI quant à leurs fonctions essentielles de protection et leurs bénéfices réels. Un groupe de travail sur le sujet a ainsi été constitué rassemblant une cinquantaine de start-up et de fabricants d'EPI disposant d'un service R&D. (*lire aussi p. 43*).



De haut en bas :
L'OPPBTP s'engage à représenter les utilisateurs dans le cadre des travaux normatifs consacrés aux smart EPI.

Le second rapport d'analyse et de préconisations Carto amiante présente des résultats encourageants.



ZOOM SUR...

Santé auditive : un accompagnement complet

Afin de sensibiliser et de guider les entreprises au risque bruit, l'OPPBTP a développé plusieurs supports d'information et de communication accessibles en ligne.

- Le référentiel *Le Bruit, risques et protections*, élaboré par la Direction Technique, présente les solutions de prévention et d'amélioration des conditions de travail. Il guide les pros dans le choix des protections individuelles contre le bruit (PICB) adaptées aux situations de travail.
- Un dossier complet Prévention du bruit.
- Des fiches Prévention avec l'ensemble des préconisations et des solutions techniques.
- Des affiches à télécharger et à placer en évidence dans l'entreprise.
- Un épisode de la websérie *Prévention et Performance* qui met l'accent sur la rentabilité et le gain de performance associés à la prévention du risque bruit.



53 %

BIM
des professionnels estiment
avoir besoin de se former
rapidement au BIM.

(Source : Baromètre du PTNB réalisé par BatiActu)

Panorama de solutions concrètes

Destiné à améliorer la qualité des organismes de formation des travaux sous-tension, l'ORG TST-IE a vu le jour en 2018. Une démarche de branche (Serce, FFIE, Una Capeb électriciens) à laquelle l'OPPBTP a participé en concevant les processus et outils nécessaires pour auditer, évaluer les performances et agréer les organismes de formation. Salué par les organisations syndicales et la DGT, le système a été repris par les industriels de l'automobile de plus en plus concernés par cette problématique, du fait de l'intensification de la production de véhicules électriques. L'OPPBTP s'est également investi dans le domaine de la santé auditive. Avec l'élaboration d'un référentiel sur le risque bruit, l'offre d'information sur le sujet s'est encore étoffée sur le

C2P : AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA FNTF

Suite aux textes législatifs publiés fin 2017 relatifs au Compte professionnel de prévention (C2P), l'OPPBTP a apporté une aide méthodologique à la Fédération nationale des travaux publics (FNTF) pour réaliser un référentiel, en tenant compte des avis des syndicats professionnels. « Ce dernier s'est focalisé sur l'exposition au bruit de 109 métiers : nombre de salariés exposés et efficacité des moyens de prévention mis en place. Il en résulte une grille d'évaluation précise, et donc optimale pour jouer un rôle de prévention efficace face au risque bruit », explique Jean Tarbes, Directeur technique adjoint de l'OPPBTP.

site Preventionbtp.fr (lire encadré ci-contre).

L'héliportage, indispensable pour l'approvisionnement dans certaines zones, a donné lieu à une publication remarquée. Fruit d'une réflexion régionale (entreprises affiliées FFB Savoie et de transports aériens), ce guide de bonnes pratiques rappelle toutes les règles afférentes à ces opérations, de l'analyse préalable des risques à la formation des personnels (pilotes, accompagnants ou personnes au sol).

Autre sujet qui fait l'objet d'une vigilance poussée : **les échauffements**. **L'OPPBTP a rédigé un rapport** de synthèse précisant l'impact apparent d'une politique d'entreprise de ce type d'exercices en démarrage d'activité sur les chantiers. Principaux effets : une certaine influence sur les accidents du travail dit de la « première heure », sur la cohésion d'équipe et sur l'efficacité au travail.

Une vision prospective aiguisée

Enfin, sur le terrain de l'organisation de chantiers et des techniques constructives, la Direction Technique a publié en 2018 deux manifestes sur les sujets du BIM (avec Charte BIM 2022) et du Lean Management (avec FFB Aquitaine). Basées sur de nombreuses analyses de cas et des suivis de chantiers, ces réflexions ont pour but de mettre en évidence les apports bénéfiques du BIM en prévention et d'identifier en quoi le Lean Management peut contribuer à une meilleure prévention et de meilleures conditions de travail.



#AMPLIFIER



L'OPPBTP continue le déploiement de ses solutions digitales au service de la prévention. Les opérations conduites en 2018 ont livré des résultats plus qu'encourageants, démontrant l'efficacité et la pertinence des orientations choisies en direction des collaborateurs, des partenaires, des salariés et des entreprises du BTP. Avec un credo : la prévention pour tous, partout et tout le temps !

**OBJECTIF
HORIZON
2020**

Montée en puissance
de l'outil digital.

FAITS MARQUANTS 2018



#VEILLE

UN COLLECTIF d'Éclaireurs a été créé. Leur mission consiste à rester en veille sur les principaux sujets d'innovation et les partager largement au sein de l'OPPBTP. Cette dynamique complète les analyses approfondies des experts et contribue à renforcer la dynamique d'innovation de l'Organisme.

#RECRUTEMENT

3 COLLABORATEURS avec une forte expertise digitale ont rejoint les équipes de l'OPPBTP sur des postes de chef de projet, data analyst, webmaster - web rédacteur.

#PREM'S & #EN DIRECT

LANCÉ EN 2018,

monDOCunique Prem's a comptabilisé 64 075 visiteurs uniques et 234 602 pages vues. PreventionBTP En Direct, autre nouveauté de l'année, a recensé 185 822 visiteurs uniques et 392 274 pages vues.

#CONNAISSANCE CLIENT



L'OPPBTP s'est doté du logiciel Power BI, un outil de visualisation des données qui permet de superviser les principaux indicateurs clés de fréquentation et d'utilisation afin d'affiner sa connaissance client et améliorer les services en continu.

#INCUBATEUR

L'INCUBATEUR de start-up Impulse Lab, spécialisé dans la santé et la prévention dans le BTP, a été lancé par le CCCA-BTP, ProBTP, la Fondation Excellence SMA et l'OPPBTP. Objectif : accélérer l'innovation dans l'organisation de chantiers, les équipements, la formation et la santé via l'Internet des objets, l'exploitation des données ou encore la réalité virtuelle.

+50 % AVEC 1 MILLION DE VISITEURS UNIQUES



Cumulé sur les sites de l'OPPBTP, le trafic a augmenté de 50 % en 2018.

UNE STRATÉGIE DIGITALE PUISSANTE



La force de frappe digitale de l'OPPBTP s'est intensifiée en 2018. Levier incontournable pour toucher le plus grand nombre de professionnels du BTP et démultiplier la puissance des conseillers sur le terrain, la stratégie digitale mise en place dans le cadre d'HORIZON 2020 affiche des résultats positifs, voire historiques, en termes d'audience. Conforté dans ses orientations, l'OPPBTP va aujourd'hui plus loin et prend position sur les innovations d'avenir.

OPPBTP – RAPPORT D'ACTIVITÉ #2018

L'OPPBTP en a désormais la preuve : sa stratégie digitale porte ses fruits. Le nombre d'entreprises et de professionnels du BTP sensibilisés à la prévention grâce aux outils développés a atteint des records en 2018.

Des outils qui trouvent leur public

Avec le lancement en début d'année de PréventionBTP En Direct et de monDOCunique Prem's (*lire p. 10*) qui complètent l'offre digitale de PréventionBTP, le million de visiteurs a été franchi et le trafic vers l'offre de l'OPPBTP fait un bon de 50 %. Plus concrètement, les reportings font état de 1 150 comptes activés et de 1 290 DUER commencés en moyenne par mois. La consommation de l'offre d'information témoigne également d'un fort intérêt pour les sujets avec plus de 370 000 téléchargements sur Preventionbtp.fr.



Quant à l'assistance en ligne PréventionBTP En direct, le trafic est aussi source d'enseignements : avec 390 000 consultations de la base de connaissance et 3 000 demandes *via* chat et téléphone, l'Organisme a pu établir les principaux sujets de préoccupations des professionnels (*lire encadré p. 41*).

Une expertise qui a valu à monDOCunique Prem's une récompense lors des Trophées Batiactu 2018.

Objectif « connaissance client »

Axe fort du plan HORIZON 2020, le digital offre à l'Organisme, ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires, une source d'information et de données majeures sur les usages, centres d'intérêt et préoccupations des professionnels du BTP. Les actions conduites s'organisent ainsi pour enrichir cette base de connaissances. Les indicateurs sur les usages en mobilité (smartphones, tablettes) ont fourni de précieuses informations quant à la maturité digitale des entreprises, incitant l'Organisme à généraliser ses sites en responsive design. Nouvel exemple avec PréventionBTP En Direct qui, depuis son lancement en 2018, a permis d'affiner la vision quant aux préoccupations des professionnels au quotidien (*lire p. 10*).

Parallèlement, un travail d'analyse est mené sur les pages les plus visitées de l'écosystème digital, avec les thèmes des documents téléchargés ou encore les mots-clés utilisés dans le module de recherche. Pour maximiser le potentiel de cette data, l'OPPBTP s'est équipé en 2018 du logiciel Power BI, solution de Business Intelligence qui



Double priorité pour les équipes de l'OPPBTP : faire évoluer en continu les compétences et rester en alerte sur les tendances et innovations de demain.

ZOOM SUR...

PréventionBTP En Direct : le top 3 des sujets

Un an après le lancement de l'agence en ligne PréventionBTP En Direct, l'OPPBTP a dévoilé les thèmes et sujets les plus consultés.

- Au registre des matériels et engins, les recherches se sont concentrées sur le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, les permis et autorisations, dont principalement l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux.
- L'amiante reste une préoccupation majeure, notamment concernant les travaux d'entretien et de maintenance susceptibles de libérer le matériau en question.
- Les règles générales de coactivité arrivent en troisième position, avec le plan particulier de sécurité et de protection de la santé et le plan de prévention.

permet d'agréger, d'analyser et de visualiser les données en provenance de sources multiples.

Compétences et méthodes en évolution

Pour accompagner ce tournant, l'OPPBTP a choisi de faire évoluer les compétences de ses collaborateurs et équipes. Plusieurs profils avec une expertise digitale ont ainsi rejoint les effectifs en 2018 : un chef de projet digital (portant à quatre l'équipe de chefs de projet digitaux), un data analyst et une web rédactrice.

L'Organisme a également porté ses efforts sur le marketing digital. Un dispositif « Test & Learn » a notamment été mis en place pour maximiser la réussite du site monDOCunique Prem's et celle de PréventionBTP En Direct. Une démarche qui a notamment permis de cibler

» Adopter une méthode de travail agile, telle que le « Test & Learn » a été indispensable pour comprendre les techniques d'acquisition de trafic et être plus performant sur nos opérations de marketing digital pour aller chercher des publics de professionnels inconnus de L'Organisme. »

STÉPHANIE BIGEON-BIENVENU
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
ET DU DIGITAL OPPBTP

efficacement le public des TPE et entreprises artisanales, audience difficile à atteindre via les opérations de communication traditionnelles.

Les efforts ont porté leurs fruits : sur les 71 campagnes marketing réalisées au cours de l'année, soit plus de 940 000 e-mails, les taux moyens d'ouverture (29,23 %) et de clics (4,58 %) ont été supérieurs à la moyenne du marché. Un outil de « marketing automation » a permis ■ ■ ■



■■■ l'envoi automatique de ces e-mailings, ainsi que la récupération des données dans l'outil de gestion de la relation client.

Vers une expérience digitale fluide et personnalisée

Afin d'offrir aux visiteurs une assistance automatique, un chatbot a été mise en place sur Preventionbtp.fr. Celui-ci permet notamment aux professionnels d'être guidés dans la gestion de leur compte ePrevention, par exemple, en cas de perte de mot de passe ou pour un accompagnement lors de la navigation.

En 2018, l'OPPBTP a lancé une refonte totale de son écosystème digital. Un important travail de fond a été entrepris par le biais d'ateliers afin d'en définir les principes. Une méthodologie centrée utilisateurs a été conçue avec des collaborateurs de terrain et des professionnels du BTP. Objectif : offrir une expérience utilisateur totalement personnalisée en adaptant le contenu – en termes d'informations et d'offres de services – à son métier, la taille de son entreprise et son niveau de prévention. Les premières phases de cette refonte seront en ligne au cours du second semestre 2019. Une évolution de l'identité graphique est menée en parallèle pour aller dans le sens d'une approche plus positive de la prévention et rendre attractif l'ensemble des contenus offerts à travers le choix des couleurs et du design.

L'OPPBTP, acteur de l'innovation

Afin de booster la démarche d'open innovation, l'OPPBTP a lancé en 2018, avec le CCCA-BTP, ProBTP et la fondation Excellence SMA, le premier accélérateur de start-up consacré aux questions de santé et prévention dans le BTP (*lire Le carnet d'innovations p.44-45*). Les partenaires ont fait appel à Impulse Partners qui développe des accélérateurs dans l'immobilier et le BTP, entre autres domaines, les Impulse Labs.

Des sessions de soutien sont organisées tous les trimestres auprès des représentants des organismes, de partenaires et d'entreprises invitées. Les jeunes entreprises sélectionnées intègrent l'accélérateur où elles bénéficient de l'écosystème Impulse Partners, ainsi que du soutien et de l'expertise des quatre fondateurs.

» Avec l'OPPBTP, PRO BTP et CCCA-BTP, nous avons engagé une réflexion pour trouver des outils innovants, numériques, afin de mieux gérer la prévention des risques et améliorer les conditions de travail »

FABIENNE TIERCELIN
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION EXCELLENCE SMA

» L'apport technologique de la maquette numérique 4D permet d'espérer une véritable transformation du déroulement de l'acte de construire sur chantier et apporte à ses acteurs une opportunité de renforcer leur démarche de prévention avec une meilleure préparation de leur activité. »

JEAN TARBÈS
DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT
DE L'OPPBTP

Ainsi, l'OPPBTP offre une visibilité à ces start-up à travers ses actions de communication interne et externe. Le dispositif inclut des sessions de mentoring qui mettent en relation start-up et préventeurs (*lire ci-dessous*). Les seconds challengent les premiers afin d'améliorer leurs concepts, leur donner des conseils et des contacts. Une transmission de connaissances du fonctionnement du BTP et de la prévention indispensable pour enrichir les solutions. Dernière étape : l'aide à l'expérimentation. L'OPPBTP peut proposer la mise en relation pour que des prototypes puissent être testés et éprouvés directement sur des chantiers.

En veille sur les tendances majeures

À travers l'expertise de sa Direction Technique et sa stratégie digitale, l'OPPBTP œuvre depuis 2018 à l'intégration de la prévention sur les questions du BIM et des smart EPI en s'adressant directement aux acteurs établis (éditeurs de logiciels, fabricants d'équipements, etc.) et en prenant place au sein de commission gouvernementale sur ces sujets (*lire aussi p. 40*). L'objectif est d'aller plus loin en innovation en intégrant la notion de prévention en amont des chantiers, dès la phase de conception, et en s'inscrivant dans les innovations du BTP. L'OPPBTP initie ainsi une forte

dynamique dans la prévention autour du BIM en mettant en valeur l'impact sur l'organisation du travail. Même investissement dans le domaine des équipements et smart EPI qui évoluent considérablement. Pour se mettre en ordre de marche, l'Organisme a dédié une ressource sur chacun des deux sujets.

L'OPPBTP reste également en alerte sur les tendances de demain. Exemple concret de cet investissement : l'accompagnement de l'entreprise Colas sur des modules de formation sur le risque écrasement en réalité virtuelle. Une innovation phare qui vise pour l'entreprise à faire évoluer les comportements et participe à son objectif du zéro accident. Convaincu de son impact bénéfique pour les collaborateurs, le groupe envisage d'étendre la VR à d'autres thématiques et a demandé à l'OPPBTP d'en évaluer les apports pour les stagiaires.

L'Organisme a également publié un cahier de tendance sur les principaux sujets d'innovations digitales. Fruit d'un travail collaboratif, cette réflexion prospective a été menée au cours de cinq ateliers auxquels étaient conviés tour à tour : les directions innovation et les directions prévention des grands groupes du BTP, les SST, des consultants en stratégie ainsi que le comité de direction de l'OPPBTP. BIM, Lean, exosquelettes, EPI connectés, etc., autant de sujets d'innovation sur lesquels les experts de l'OPPBTP restent en veille. Des pistes sur l'intégration de la prévention dans chacun de ces domaines seront dévoilées en 2019.

» La réalité virtuelle permet au collaborateur d'être acteur de sa propre formation. Il retient mieux les différents enseignements parce qu'il les "vit". »

PHILIPPE SIMARIK
DIRECTEUR PRÉVENTION SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE COLAS

DES ÉCLAIREURS 2.0

Une vingtaine de collaborateurs volontaires de l'OPPBTP (10 préventeurs et 10 personnes issues des fonctions supports) composent ce collectif baptisé « Les Éclaireurs ». Ils sont chargés d'assurer une veille sur les principaux sujets d'innovation, de partager articles et observations, etc. Grâce à leur connaissance en prévention et des entreprises sur les chantiers, ils ont l'opportunité de mener les entretiens de mentoring avec les start-up d'Impulse Lab, partageront leurs informations et favoriseront l'expérimentation sur le terrain. Les premiers rendez-vous individuels ont été conduits en 2018. Une montée en cadence est prévue pour 2019 pour aider les start-up à expérimenter sur le terrain, qu'il s'agisse de drones, de robots, d'intelligence artificielle ou d'objets connectés, qui devraient rapidement changer la face du BTP.



CARNET D'INNOVATIONS

Fondé en 2018 par l'OPPBTP, le CCCA-BTP, Pro BTP et la fondation Excellence SMA, l'accélérateur de start-up Impulse Lab dédié à la santé et la prévention dans le BTP accueille une vingtaine de jeunes pousses. Présentation.



EPI EN MUTATION

URBAN CIRCUS crée des vêtements haute visibilité et connectés associant mode et technologie.
www.urban-circus.fr

PROXIPI développe des solutions intelligentes d'aide à la prévention contre les risques de collision et d'écrasement.
www.proxipi.com

RCUP développe des offres technologiques pour l'industrie du futur et des solutions connectées. La solution phare : les semelles connectées individualisées.
www.rcup.io

VISION PROTECT est expert en lunettes de protection adaptées à la vue et à tous les métiers.
www.visionprotect.fr

T2S EPI fabricant de vêtements haute visibilité, a conçu une solution de détection engin-piéton via des badges RFID (sous la marque Eleksen).
www.t2s.fr

Pour gérer efficacement les EPI, **OPENSAFE PRO** a mis au point une plateforme de suivi de l'usure des équipements et des matériels.
www.opensafepro.com/fr/

XP-DIGIT



SOLUTIONS CHANTIER ET CONDITIONS DE TRAVAIL

XP-DIGIT propose une solution de géorepérage pour délimiter un périmètre de sécurité sur chantier.
www.xp-digit.com

CAD 42 spécialiste de la géolocalisation de précision, propose de digitaliser en 2D ou 3D les chantiers et les sites de production.
www.cad42.com

RB3D a mis au point un robot qui amplifie la force humaine permettant ainsi aux utilisateurs de réaliser des tâches pénibles ou difficiles sans effort.
www.rb3d.com

PAINTUP développe une solution robotisée pour réaliser des travaux de nettoyage, de décapage et de peinture de surfaces de grande dimension.
www.paintup.fr

CAPTIVOR propose des solutions mécanisées et automatisées qui aident à lutter contre les expositions aux poussières nocives présentes sur les lieux de travail.
www.captivor.eu

ELA INNOVATION a imaginé une solution de comptage intelligent pour les opérateurs dans les tunnels grâce à une technologie d'identification longue portée par radiofréquence SCIEL®.
www.ela.fr



CAD 42



RB3D



PAINTUP

ELA INNOVATION

DES FORMATIONS ENRICHIES



LUDO-VIC

LUDO-VIC est un créateur de formations e-Learning basées sur des animations 3D pour intégrer les gestes de sécurité et ce, quelle que soit la langue maternelle de l'apprenant.
www.ludo-vic.com



D'UN SEUL GESTE Expérience immersive avec la start-up qui propose des formations aux gestes de premiers secours en réalité virtuelle.
www.dunseulgeste.fr

CIKABA



CIKABA Une innovation mise au point pour tous les types de publics pour les accueils sécurité avec la formation en ligne aux règles QHSE.
www.cikaba.com



STIMUL

H4D

LA RÉVOLUTION E-SANTÉ

STIMUL propose un parcours d'éducation à la santé pour les salariés et les populations fragilisées ayant des TMS, douleurs ou des maladies chroniques. Interventions à distance par téléphone ou Internet, et l'utilisation d'objets connectés.
www.stimulme.com

H4D est un service de télémedecine via une cabine de consultation équipée et connectée.
www.h-4-d.com

MÉDOUCINE est un annuaire qualifié et une plateforme de prise de rendez-vous en ligne chez des professionnels de médecines douces.
www.medoucine.com



FAVORISER
UN ORGANISME
AGILE ET COMPÉTENT

#SOUTENIR



Pour rester en phase avec les réalités conjoncturelles et les préoccupations du terrain, l'OPPBTP fait évoluer et adapte en permanence son organisation. Gestion des compétences, digitalisation des *process* et système de management sont régulièrement passés au crible. Une démarche d'amélioration continue qui concerne l'ensemble des collaborateurs et permet de développer une prévention positive au service de la performance.

OBJECTIF
HORIZON
2020

Des équipes de plus en plus tournées
vers une culture du résultat.

FAITS MARQUANTS 2018

#RECRUTEMENTS



EN 2018, l'OPPBTP a intégré 29 nouveaux collaborateurs, dont six mobilités internes correspondant à des évolutions de métiers.

##AMÉLIORATION CONTINUE

170 CONTRIBUTIONS ont été remontées *via* la plateforme d'amélioration du système OPP'TIMISONS, soit le double par rapport à 2017.

##UNIVERSITÉ DU CONSEIL

LA 3^E ÉDITION de l'Université du Conseil a innové dans son format et le contenu de son programme. Un business game a été organisé afin de permettre aux conseillers de se mettre à la place de leurs interlocuteurs, les chefs d'entreprise du BTP, et ainsi de mieux ciseler leur discours envers eux en faveur d'une approche positive de la prévention. Ces sessions de formation, animées par une équipe de 10 intervenants internes et externes, ont réuni 112 collaborateurs au total.



#E-LEARNING

274 COLLABORATEURS ont été formés en e-learning aux principes directeurs de la prévention et 163 ont suivi le module en ligne consacré au Nudge.

78%
DES COLLABORATEURS

se disent épanouis dans leur travail selon le baromètre Qualité de Vie au Travail.





CULTIVER LA POSITIVE ATTITUDE



L'approche positive de la prévention prend corps d'année en année. Portée à l'extérieur par les conseillers, c'est avant tout l'affaire de chaque collaborateur en interne, un véritable état d'esprit. L'accompagnement de fond et le développement d'outils ou méthodes spécifiques se poursuivent donc. Les mots d'ordre solidarité, professionnalisme et engagement guident chaque action. Une stratégie qui porte ses fruits au sein des équipes de l'OPPBTP.

La campagne de recrutement commencée en 2017 pour anticiper les attentes des entreprises en matière de prévention a donné ses premiers résultats au cours de l'année 2018. Une trentaine de collaborateurs ont ainsi rejoint les équipes de l'OPPBTP ou ont évolué dans leurs fonctions (six mobilités internes). Comme l'avait prévu l'Orga-

nisme, c'est d'ailleurs près de 10 % de l'effectif qui a été renouvelé et ce, à tous les postes opérationnels clés.

Une politique de recrutement dynamique

Avec neuf recrutements, l'accent a été mis sur les postes de conseiller-ingénieur de prévention. Les équipes de la Direction Technique (trois

postes), de la Communication et du Digital (cinq postes) et de la Direction Services et Prestations (quatre postes), ont également été renforcées (*lire Ils ont rejoint l'OPPBTP p. 52-53*).

À ce jour, l'OPPBTP compte 323 collaborateurs, dont 293 sur des fonctions opérationnelles. Cette dynamique se poursuivra en 2019 avec 40 à 50 recrutements prévus.

Des compétences alignées sur la stratégie H2020

Pour les nouveaux arrivants, un parcours d'intégration pédagogique, baptisé OPP'TEAM, leur offre les clés d'une prise de fonction efficace. En 2018, le cursus a d'ailleurs évolué afin d'être en phase avec les missions et les enjeux liés au plan stratégique HORIZON 2020.

Ensuite, tout au long de leur parcours professionnel au sein de l'Organisme, chaque collaborateur bénéficie d'un large programme de formations qui visent à l'accompagner dans le développement de ses compétences et les faire correspondre aux attentes du secteur. 2018 marque ainsi le déploiement de formations en ligne destinées à ■■■

l'ensemble des effectifs. Résultat : 274 collaborateurs ont ainsi été formés en e-learning aux principes directeurs de la prévention et 163 ont suivi le module en ligne consacré au Nudge, théorie d'incitation à l'action qui fait son apparition dans la prévention des risques (*lire aussi p. 15*). Autant d'offres qui permettent d'infuser l'approche positive à tous les niveaux de l'organisation.

Dispositif central du développement continu des compétences conseil, l'Université du Conseil a également fait évoluer sa formule avec des phases ponctuant un cycle de deux ans pour assurer plus de continuité. Thème de la troisième session démarrée en février 2018 : l'approche positive de la prévention avec, au programme, une simulation de pilotage d'entreprise en temps réel (*lire ci-dessous*).

» Le e-learning permet de diffuser à l'ensemble des équipes de l'OPPBT des formations en lien avec notre stratégie et d'acquérir de nouveaux concepts. »

MARIANNE LE SANT
DIRECTRICE ADMINISTRATION
ET FINANCES DE L'OPPBT

ZOOM SUR...

Vis ma vie de chef d'entreprise

Quelles sont les préoccupations quotidiennes d'un chef d'entreprise du BTP ? Quelles sont ses motivations/intérêts ? Ses freins ? C'est à partir de ces interrogations primordiales que l'Université du Conseil a décidé d'intégrer au programme de la session 2018 un business game. Produite et coanimée par la société Optigest (spécialisée dans l'organisation de serious games orientés gestion économique, marketing et RH), l'animation réalisée pour l'OPPBT avait pour thème l'approche positive de la prévention au service de la performance globale de l'entreprise. Objectifs des deux jours et demi de simulation : développer les connaissances du langage, des mécaniques économiques et financières ; mieux appréhender les objections de contrainte d'argent ou de temps évoquées par les clients et mieux intégrer la dimension économique de la prévention des risques dans les actions de « Conseil Prévention ». Cette formule pédagogique, qui rompt avec les versions classiques, a créé une émulation intergroupe et a reçu des retours très positifs. L'expérience devrait être reconduite lors de prochaines sessions.





La digitalisation au service de l'efficacité

Les collaborateurs de l'OPPBTP ont pu expérimenter en 2018 les premiers entretiens annuels d'objectifs et de compétences *via* la plateforme de SIRH (Système d'information ressources humaines) développée un an plus tôt. Un développement réussi qui a valu à la DRH une distinction lors des Prix du DRH Numérique 2018 (*lire ci-contre*).

La digitalisation des *process* de travail s'est également poursuivie avec la mise en place du logiciel Yooz pour la dématérialisation des bons de commande et des factures, ainsi que de la solution de gestion de notes de frais Cleemy. Ergonomiques, adaptés aux besoins de tous (directions centrales, managers et utilisateurs), sources de gain de temps et d'économies de papier, ces outils sont largement plébiscités. Le renouvellement des équipes et l'intégration de collaborateurs formés au numérique participent à la conduite de ce changement.



LA TRANSFORMATION RÉCOMPENSÉE

Le jury des Prix DRH Numérique a remis, le 30 novembre 2018, le Prix « Transformation de la fonction RH » à Christophe Barré, directeur des Ressources Humaines de l'OPPBTP. Cet événement de référence de l'écosystème RH a ainsi salué l'approche et l'accompagnement du changement menés au sein de l'organisation afin d'articuler le développement de l'offre digitale et l'évolution de la fonction RH. Une récompense qui confirme les orientations prises dès 2015 par l'Organisme : cette transformation constituant, en effet, l'un des piliers stratégiques majeurs de H2020.

En quête d'amélioration continue

En 2018, l'OPPBTP a renouvelé sa certification Afnor ISO 9001. Un label attribué pour le travail effectué pour simplifier les processus, pour adapter ces derniers en fonction des pratiques et outils, et les actions menées autour de la performance des audits internes. À l'écoute des équipes et de leurs attentes, l'OPPBTP a notamment fait évoluer en 2018 l'outil de remontée des contributions pour l'amélioration du système OPP'TIMISONS. Grâce à la

» L'OPPBTP est constitué de plusieurs équipes réparties sur le territoire, nous nous interrogeons donc beaucoup sur la façon dont l'information est partagée et reçue. »

MARIANNE LE SANT
DIRECTRICE ADMINISTRATION
ET FINANCES DE L'OPPBTP

mise en œuvre d'un mode plus simple et convivial, le nombre de suggestions a doublé par rapport au mode opératoire précédent (170 en 2018 vs 75 en 2017). Progrès en qualité de service ou progrès en termes de fonctionnement interne, chacun peut participer à l'amélioration continue plus facilement et plus rapidement.

Ainsi, avec 73 % d'opinions positives sur l'ensemble de l'enquête, l'édition 2018 du baromètre Qualité de Vie au Travail révèle une progression de la satisfaction des collaborateurs par rapport à 2015 (+5 points). Ce sont ainsi 78 % d'entre eux qui se disent épanouis dans leur mission.

Principaux points positifs : le management, la compréhension de la stratégie et la prise d'initiative. Et principal axe d'amélioration : la reconnaissance.

Par ailleurs, les gestionnaires de formation ont travaillé sur cinq projets de gestion formation pour harmoniser et optimiser les pratiques inter-agences. Une stratégie qui a abouti sur la simplification des *process* administratifs et une gestion plus efficace et plus agile.

La communication interne gagne en maturité

La réflexion autour de la communication au sein de l'Organisme a mené en 2018 à la création du journal interne/webzine *C'TOPP* afin de compléter les supports de pédagogie autour de la stratégie et d'entretenir le contact avec les équipes sur le terrain. Dans cette optique de partage d'informations, le réseau social d'entreprise Yammer a démontré son utilité et son efficacité au sein de l'Organisme. Les collaborateurs de l'OPPBT se sont ainsi progressivement emparés de l'outil pour en faire un véritable canal de communication autour de leur engagement professionnel.

PARCOURS OPPBT

YVES CHASSAGNE

- Date d'entrée : sept. 2001
- Poste 1 : Conseiller en prévention
- Poste 2 : Ingénieur de prévention à la Direction des Opérations
- Poste 3 : Responsable d'opération Méthodes constructives à la Direction Technique



PARCOURS OPPBT

ALEXANDRA BELLET

- Date d'entrée : nov. 2008
- Poste 1 : Assistante projet
- Poste 2 : Chargée de projet Formation à la Direction des Services et Prestations



PARCOURS OPPBT

FRANCK RAPETTO

- Date d'entrée : sept. 2006
- Poste 1 : Conseiller en prévention
- Poste 2 : Formateur



PARCOURS OPPBT

MARIE-JOSÉ RODRIGUES

- Date d'entrée : février 1982
- Poste 1 : Assistante au Service Technique
- Poste 2 : Assistante au Service Communication
- Poste 3 : Assistante de direction à la DRH
- Poste 4 : Chargée de recrutement



PARCOURS OPPBT

STÉPHANIE DEVOS

- Date d'entrée : sept. 2008
- Poste 1 : Conseillère en prévention en région
- Poste 2 : Assistante projets métiers à la Direction des Systèmes d'Information et Organisation



PARCOURS OPPBT

MICKAEL VEILLET

- Date d'entrée : sept. 2009
- Poste 1 : Conseiller en prévention à la Direction des Opérations
- Poste 2 : Responsable d'opération Amiante à la Direction Technique



PARCOURS OPPBT

JEAN-LOUIS MERCIER

- Date d'entrée : janvier 1992
- Poste 1 : Délégué à la sécurité
- Poste 2 : Ingénieur de prévention en région
- Poste 3 : Chef d'agence IDF Grande couronne
- Poste 4 : Directeur d'agence IDF



PARCOURS OPPBT

GÉRALD LEROY

- Date d'entrée : mars 2007
- Poste 1 : Conseiller en prévention à la Direction des Opérations
- Poste 2 : Chef de projet Formation Initiale à la Direction de la Formation Initiale





ILS ONT REJOINT L'OPPBTP



Compétences, étonnement, vision de la prévention, etc. Cinq nouveaux collaborateurs livrent leurs impressions quant à leur intégration au sein de l'organisme en 2018.



GILLES-EMMANUEL SAUTREAU
Chef de projet Digital à la DIRCOM

#PARCOURS Gestion de projet multimédia, aussi bien marketing digital que technique et rapidement en poste dans le secteur du BTP.

#ÉTONNEMENT La bienveillance et les efforts mis en place pour mon intégration. La place du bien-être au travail et l'attachement au bon équilibre vie professionnelle/vie privée.

#POINT FORT Mon naturel optimiste et ma facilité à communiquer avec les collaborateurs

#PRÉVENTION Je sais à quel point c'est un combat nécessaire dans ce secteur. Étant en prise directe avec les outils et côtoyant au quotidien les acteurs, je réalise l'ampleur de la tâche et je suis impressionné par les progrès accomplis par notre organisme.

#BAGUETTE MAGIQUE À la manière des *Men in Black*, ce stylo qui permet d'oublier un événement, je distribuerais ce stylo aux conseillers pour qu'ils puissent diffuser le réflexe de prévention à tous les acteurs du BTP !



LAURELINE BOHBOT
Conseillère en prévention Agence Centre-Val de Loire

#PARCOURS Ergonome dans un Service de santé au travail du BTP.

#ÉTONNEMENT La grande diversité des collaborateurs et la richesse des informations inhérente à l'organisation.

#POINT FORT La vision de l'ergonome et le regard posé sur chaque situation de travail.

#PRÉVENTION J'étais déjà assez convaincue de laisser de côté le regard réglementaire pour évoquer la prévention de manière positive. Mais cela était loin d'être aussi clair dans ma tête et dans mes propos qu'aujourd'hui.

#BAGUETTE MAGIQUE La prise en compte de l'opérateur dans chaque conception que ce soit d'un engin, outil ou même d'une situation de travail.



ERWAN BIDAN
Responsable d'opération Méthode Constructive à la Direction Technique

#PARCOURS Dix ans sur chantiers, fonctions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de pilotage et de coordination. Puis développement de documents et d'outils numériques dans la prévention de la pathologie des bâtiments au sein de l'Agence Qualité Construction.

#ÉTONNEMENT La richesse de l'offre de l'OPPBTP envers les entreprises et leurs salariés.

#POINT FORT Ma capacité à synthétiser l'information et à la rendre accessible.

#PRÉVENTION Grâce aux échanges avec l'équipe « Approche Positive de la Prévention », j'ai été convaincu que la prévention est une réelle opportunité pour les entreprises et les salariés.

#BAGUETTE MAGIQUE Faire que cette conviction soit partagée par l'ensemble des acteurs de l'acte de construire !



PASCAL GUIBERT
Conseiller en prévention Agence Pays de la Loire

#PARCOURS Assistant responsable d'affaires, métreur, puis chargé d'affaires.

#ÉTONNEMENT Le très bon accueil de l'ensemble de mes collègues, leur esprit d'équipe et leur bienveillance. La qualité de l'accompagnement pour prendre en main son secteur, *via* le parcours OPP'TEAM.

#POINT FORT Mon vécu professionnel qui me permet de comprendre une bonne partie des problématiques des chefs d'entreprise et des encadrants de travaux, qu'elles soient techniques, managériales, économiques ou administratives.

#PRÉVENTION J'aime quand elle se met au service des entreprises, de manière pragmatique et efficace.

#BAGUETTE MAGIQUE Imposer sur tous les chantiers de constructions individuelles un échafaudage périphérique commun (conforme et vendu à son coût réel) pour les lots maçonnerie, charpente, couverture, et ravalement. Mais c'est un sujet parmi tant d'autres !



CHARLÈNE GAUTHIER
Chef de projet Marketing à la Direction des Services et Prestations

#PARCOURS Préventeur sur chantier et dans l'industrie, puis expériences à l'INRS et à l'IRIS-ST (Capeb).

#ÉTONNEMENT L'autonomie dans le travail et les salariés « nomades ».

#POINT FORT Mon expérience terrain BTP et ma bonne connaissance des partenaires et des institutionnels.

#PRÉVENTION Je pense que l'OPPBTP a un rôle à jouer pour rendre les entreprises autonomes en prévention. Les 130 conseillers qui déploient des services de conseil au quotidien au plus près des entreprises doivent disposer d'une offre de service claire et d'outils performants en termes de diagnostics, d'analyses, de plans d'actions, etc.

#BAGUETTE MAGIQUE Informer toutes les entreprises de BTP de l'existence de l'OPPBTP !

UNE GOUVERNANCE PARITAIRE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION



En tant qu'organisme paritaire, l'OPPBTP bénéficie d'une gouvernance assurée par les organisations professionnelles et syndicales du bâtiment et des travaux publics. Si celle-ci lui garantit une bonne représentativité auprès des pouvoirs publics, sa nature paritaire permet, quant à elle, de faire progresser la culture prévention simultanément auprès des salariées et des chefs d'entreprise.



LE CONSEIL

DU COMITÉ NATIONAL

(Photo de groupe)

Le Conseil du comité national détermine les orientations de l'organisme, fixe le programme annuel et adopte le rapport d'activité, conformément à la politique générale de prévention et d'amélioration des conditions de travail définie par le ministre chargé du travail et en concertation avec les organismes chargés de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Le Secrétaire général, un représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie et le représentant du ministre chargé du travail assistent aux délibérations du Conseil avec voix consultative.

Représentants des fédérations d'employeurs

Capeb : Jean-Jacques Chatelain/suppléant : José Faucheux
FFB : Frédéric Reynier/suppléant : Carole Panozzo
FFB : Jean-Jacques Fleury/suppléant : Jean-Michel Giffard
SCOP BTP : Jean-Marie Kerherno/suppléant : Alexandre Potocki
FNTP : Jean-Yves Tonnelier/suppléant : Corinne Hubert

Représentants des organisations syndicales des salariés

CFDT : Giovanni Verrecchia/suppléant : Pierre-Gaël Loréal
CFE-CGC : Patrick Loup/suppléant : Henri Coquemont
CFTC : Jean-Michel Vaillendet/suppléant : Antonio Piqueras
CGT : Dominique Guimonet/suppléant : Christian Baix
FO : Alain Rebé/suppléant : Frank Serra

LES CONSEILS

DES COMITÉS RÉGIONAUX

Onze conseils des comités paritaires assurent un dialogue et des échanges permanents sur la prévention. Dotés d'un rôle consultatif, ils apportent leur soutien aux actions de l'Organisme. Tout comme le Conseil du comité national, les conseils des comités régionaux sont composés de 20 membres (10 titulaires et 10 suppléants), répartis à parts égales entre fédérations d'employeurs (FFB, Capeb, FNTP, SCOP BTP) et organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO). Le responsable opérationnel du comité régional, un représentant de la caisse régionale d'assurance maladie et le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation siègent dans les Conseils des comités régionaux avec voix consultative.

LE COMITÉ

DE DIRECTION

L'ensemble des services de l'OPPBTP est placé sous l'autorité du Secrétaire général, qui fixe et anime les progrès et actions de l'Organisme avec le Comité de Direction, en lien étroit avec tous les collaborateurs.

Paul Duphil
Secrétaire général

Dominique Leuxe
Médecin-Conseil national

Christophe Catheline
Directeur des Opérations

Patrick Richard
Directeur Technique

Jean Tarbes
Directeur Technique adjoint

Stéphanie Bigeon-Bienvenu
Directrice de la Communication et du Digital

Marie-Christine Guillaume
Directrice des Services et Prestations

Pascal Montilly
Directeur du Développement

Virginie Renard
Directrice de projet HORIZON 2020

Marianne Le Sant
Directrice Administration et Finances

Christophe Barre
Directeur des Ressources Humaines

Jean-Luc Decouvelaere
Directeur des Systèmes d'Information et Organisation

L'IMPLANTATION TERRITORIALE DE L'OPPBTP



Composé de 13 agences et 6 bureaux, le maillage géographique de l'OPPBTP couvre tout le territoire national. L'organisme est ainsi en capacité de répondre au mieux aux besoins des professionnels du BTP, quelle que soit la taille de leur entreprise, de les accompagner et les conseiller dans leur démarche de prévention.

Auvergne-Rhône-Alpes

📍 Lyon

Tél. : 04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements : 01, 42, 69

• Grenoble

Tél. : 04 76 46 92 68
Départements : 07, 26, 38, 73, 74

• Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 35 14 23
Départements : 03, 15, 43, 63

Bourgogne-Franche-Comté

📍 Dijon

Tél. : 03 80 78 95 20
bourgognefranchecomte@oppbtp.fr
Départements : 21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

Bretagne

📍 Rennes

Tél. : 02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements : 22, 29, 35, 56

Centre-Val de Loire

📍 Orléans

Tél. : 02 38 83 60 21
centrevallaloire@oppbtp.fr
Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45

Grand Est

📍 Nancy

Tél. : 03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements : 54, 55, 57, 88, 08, 10, 51, 52

• Strasbourg

Tél. : 03 88 31 36 00
Départements : 67, 68

Hauts-de-France

📍 Lille

Tél. : 03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements : 59, 62

• Amiens

Tél. : 03 22 95 10 18
Départements : 02, 60, 80

Île-de-France

📍 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 40 31 64 00
iledefrance@oppbtp.fr
Départements : 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

Languedoc-Roussillon

📍 Montpellier

Tél. : 04 67 63 47 50
languedocroussillon@oppbtp.fr
Départements : 11, 30, 34, 48, 66

Midi-Pyrénées

📍 Toulouse

Tél. : 05 61 44 52 62
midipyrenees@oppbtp.fr
Départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

Nouvelle Aquitaine

📍 Bordeaux

Tél. : 05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements : 24, 33, 40, 47, 64

• Limoges

Tél. : 05 55 37 51 29
centreouest@oppbtp.fr
Départements : 19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

Normandie

📍 Caen

Tél. : 02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements : 14, 50, 61

PACA-Corse

📍 Marseille

Tél. : 04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements : 04, 05, 13, 84, 2A, 2B

• Vallauris

Tél. : 04 93 00 04 99
Départements : 06, 83

Pays de la Loire

📍 Nantes

Tél. : 02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements : 44, 49, 53, 72, 85

Comité national

25, avenue du Général Leclerc
92660 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00
E-mail : info@oppbtp.fr



 Agences régionales
  Bureaux régionaux

AIPR

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

ANACT

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

APST BTP

Association paritaire de santé au travail du BTP

BIM

Building Information Modeling

BTP

Bâtiments et travaux publics

C2P

Compte professionnel de prévention

CAPEB

Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment

CARSAT

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCCA-BTP

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du BTP

CFA

Centre de formation des apprentis

CFDT

Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC

Confédération française de l'encadrement CGC

CFTC

Confédération française des travailleurs chrétiens

CGT

Confédération générale du travail

CHSCT

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CNAM

Caisse nationale de l'assurance maladie

CSPS

Coordonnateur sécurité et de protection de la santé

CSSCT

Commissions santé sécurité et conditions de travail

DAC

Démarche d'accompagnement des CHSCT

DDHS

Disjoncteur différentiel haute sensibilité

DGT

Direction générale du travail

DIRECCTE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DUER

Document unique d'évaluation des risques

EGF.BTP

Entreprises générales de France BTP

EPI

Équipement de protection individuelle

ESTP PARIS

École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie Paris

FCBA

(Institut technologique) Forêt Cellulose Boisconstruction et ameublement

FFB

Fédération française du bâtiment

FFIE

Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique

FNTF

Fédération nationale des travaux publics

FO

Force ouvrière

ICSI

Institut pour une culture de la sécurité industrielle

INRS

Institut national de recherche et de sécurité

IRIS-ST

Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail

MAECT

Méthode d'analyse et d'évaluation des conditions de travail

ORG TST-IE

Organisme des travaux sous tension sur les installations électriques

PICB

Protection individuelle contre le bruit

PME

Petites et moyennes entreprises

PPSPS

Plan particulier de sécurité et de protection de la santé

PRDA

Plan recherche et développement amiante

PUP

Prévention de l'usure professionnelle

SERCE

Syndicat des entreprises de réseau de construction électrique

SCOP BTP

Fédération des SCOP du bâtiment et des travaux publics

SIRH

Système d'information ressources humaines

SIST

Services interentreprises de santé au travail

SMA

Société mutuelle d'assurance du BTP

SST

Service de santé au travail

TMS

Trouble musculosquelettique

TP

Travaux publics

TPE

Très petites entreprises

UMGO

Union des maçons gros œuvre

UMTM

Union des métiers de la terre et de la mer

UNA3E

Union nationale des artisans équipement électrique et électronique

UNCP

Union nationale couverture plomberie

UNPI

Union nationale des propriétaires immobiliers

UNA MTPI

Union nationale artisanale des métiers et techniques du plâtre et de l'isolation

UNA CPC

Union nationale artisanale couverture plomberie chauffage

VTT

Veille technique terrain

VUL

Véhicule utilitaire léger



Téléchargez la version numérique
www.rapport-activite2018.oppbtp.com

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

25, avenue du Général-Leclerc – 92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr
www.preventionbtp.fr – www.oppbtp.com

Conception et réalisation : magamo. **Crédits photos :** Frédéric Vielcanet, Emmanuel Gabily, Jean-Baptiste Vetter, Xavier Pierre, DR iStock, GettyImage. **Illustrations :** Barbara Govin. **Impression :** Siff 18 (Taverny).

www.preventionbtp.fr
www.oppbtp.com



Téléchargez la version numérique – www.rapport-activite2018.oppbtp.com

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

25, avenue du Général-Leclerc – 92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr